

MENSUEL-3 F
AOÛT 76
N° 3-4

brisons nos chaînes



37^e numéro spécial

**congrès
cfdt**

**COORDONNONS
NOS LUTTES !**



**LE
'SYNDICALISME'
DGB
EN ALLEMAGNE
(RFA)**





EDITORIAL

Ponia continue de s'en prendre à la classe ouvrière et à ses luttes comme une «nouvelle délinquante» qui affole la bourgeoisie. Chirac insulte les chômeurs et tous les travailleurs avec un SMIC de misère et son projet de suppression de l'indemnité des 90%. Les travailleurs immigrés attendent toujours le retour de leurs frères expulsés de la SONACOTRA. Les jeunes voient la rentrée de septembre 76 charrier son lot de chômage. Durafour licencie à tour de bras des délégués syndicaux. La sécheresse éreinte les ouvriers et réduit les paysans à la misère...

Dans ce contexte, la bourgeoisie panique plutôt : ses «solutions» ne valent pas cher aux yeux des travailleurs, qui ne veulent pas faire les frais de la crise... Face à la politique de force ouverte de la bourgeoisie contre la classe ouvrière et le peuple, face aux plans de chômage et de misère, la gauche fourbit les urnes : son horizon, c'est 78, les législatives et l'union de la gauche au pouvoir ! L'arme au pied, les travailleurs devront-ils attendre et «voir passer» la crise ? Devront-ils attendre 78 en comptant les plaies et les bosses encaissées par chaque boutique syndicale CGT ou CFDT et servir de caution aux initiatives de diversion et de division orchestrées, tout à tour par l'une ou l'autre centrale, moins pour faire échec à la politique de crise de la bourgeoisie, que pour être en tête de la course au renforcement des chapelles (celle de l'autogestion) comme celle du «Programme Commun»... ?

Non, décidément, pour lutter contre la crise, on ne peut compter sur un semblable syndicalisme de division, d'attentisme et de conciliation avec les

projets bourgeois de la «gauche», avide de gérer le système à sa guise !

Cela, 30 % des congressistes CFDT d'Annecy (au 37^e Congrès confédéral) l'ont affirmé avec force dans leurs interventions, le vote d'amendements hostiles à la direction réformiste confédérale, dessinant l'alternative d'une opposition syndicale révolutionnaire qui se cherche, se regroupe et en fin de compte, se développe largement !

Dans la CGT également, la contestation croît : dans le Livre, la machine-outil, dans ces entreprises que la confédération dit «bradées» par Giscard, chez les ouvriers livrés aux errements d'une tactique sans perspectives, autour desquels le rapport de forces ne se construit pas, la grogne gagne jusqu'à des adhérents du PCF, désorientés, écoeurés... Séguv parle de «renforcer» la CGT et celle-ci va d'échec en élections professionnelles, en luttes bradées, de démobilisations en stériles «cavaliers seuls»... Cela se sait, cela se voit et cela se paiera ! Les syndiqués sincères, les cégétistes combatifs, eux aussi, en ont assez. Ils recherchent une autre pratique, s'interrogent sur les perspectives nécessaires... Chez ces militants aussi, le puissant levier de la volonté d'unité et de lutte est à l'œuvre contre les plans bourgeois du PCF.

L'unité, pas seulement «dans l'action» mais à terme pour un même syndicalisme de lutte de classe, s'affirme ainsi une bien plus forte aspiration que toutes les courses confédérales au spectaculaire sans lendemain !

C'est pourquoi les tentatives qui se succèdent en ce moment pour coordonner les luttes ouvrières (hors des logiques de boutiques) sont essentielles ! Notre bulletin les appuie et y appelle tous les syndicalistes révolutionnaires, tous les opposants à la ligne de trahison des intérêts ouvriers qui domine encore nos confédérations :

- avec les militants CGT et CFDT qui s'étaient rassemblés à Lip à la Pentecôte pour examiner «comment lutter pour l'emploi ?» et que la confédération CFDT dénonce et calomnie...

- avec les camarades de la CGT des Câbles de Lyon qui à Clichy, rassemblaient le 12 juin, des «licenciés Durafour» et que le PCF réprime par le biais des Unions Locales de Clichy et Gennevilliers de la CGT.

- avec les 23 de Bourgogne Electronique qui luttent contre la dictature Thomson et à qui l'UD-CFDT de Dijon veut lier les mains...

- avec les «Réos» et les militants de la fédération CFDT d'HA.CUI.TEX. qui les 2 et 3 juillet affirmaient contre toute exclusive que «quelque chose est en train de naître, entre sections syndicales et plus largement entre travailleurs», pour confronter les expériences de lutte contre la crise, le chômage, la répression, pour les coordonner, impulser le rassemblement des forces des travailleurs, en gagnant leur autonomie par rapport à l'union de la gauche...

Voilà le sens de nos efforts actuels !
Voilà ce à quoi «Brisons nos chaînes» peut servir !

**Le syndicalisme de masse et de classe,
c'est l'arme de tous les travailleurs !**

SOMMAIRE :

- Pour un syndicalisme de lutte et d'unité p. 2
- Dossiers 37^e Congrès CFDT p. 3 à 12
- Coordination des luttes hospitalières p. 13
- Une «reprise en main» ? p. 14
- Lettre ouverte des Lip p. 15
- Coordination FPA p. 16
- Congrès de l'USAT-CFDT-PTT p. 17
- Les luttes de l'été... p. 18-19-20
- A propos de l'Histadraout p. 21
- Qu'est-ce que le DGB ? p. 22 à 24
- Contre la circulaire Chirac p. 24

COMITE DE REDACTION

Louise GAUTIER, Stéphane RAYNAL, Antoine JOCELIN, Joël VILNON, Christine RANI, Marc PIRON, Nicolas ROCHEFEUILLE, Hervé LAFFOND, Christian GEOFFROY.

Les numéros 1 et 2 de «Brisons nos Chaînes» sont encore disponibles. Passez vos commandes à la Boîte Postale

DEMANDE DE CONTACT

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
Profession.....
Envoyer à «Brisons nos chaînes»
bulletin d'opposition
syndicale révolutionnaire

Brisons nos chaînes
BP 208 75 865 Paris Cédex 18
Permanences : 162, rue Marcadet
75 018 Paris
Imprimerie IPCC Paris
Dir. de Public. L. Gautier



DOSSIER

APRES ANNECY...

La première rencontre nationale des «licenciés Durafour» vient de se tenir à Clichy, à l'appel de la CGT des Câbles de Lyon et du comité de soutien aux 23 de Bourgogne Electronique. Malgré ses limites, cette initiative vient de replacer au premier plan toute une série de luttes et une aspiration à l'autonomie ouvrière anti-réformiste et anti-révionniste dans la lutte contre la crise : toutes choses que la direction confédérale CFDT avait voulu reléguer dans un recoin du congrès à Annecy...

Face aux tâches de l'heure, que valent donc les orientations «majoritaires» de ce 37^e congrès ? Que signifient les vagues d'opposition qui sont venues battre en brèches la direction confédérale ? Quels points d'ancrage aujourd'hui pour une large opposition syndicale révolutionnaire ?

Autant de questions d'après Annecy, qu'il faut s'attacher à cerner désormais.

...



Impression du 37^e Congrès CFDT



«AIE, AIE, AIE... LE COURANT RÉVOLUTIONNAIRE EST ENCORE PLUS FORT QU'À NANTES !» (OU : LES MALHEURS D'UN CONFÉDÉRAL)

«EDMOND VOULAIT FAIRE LA DÉCISION»

Cette réflexion d'un camarade de la chimie de la région lyonnaise recoupe largement le sentiment des congressistes de la CFDT, qu'ils aient ou non été opposés au Bureau National. Il est indéniable que, sur la lancée d'une campagne de discrédit et d'exclusion contre les révolutionnaires et les travailleurs combattifs les plus conséquents, menée depuis 6 mois déjà, la direction confédérale voulait faire place nette. Après Nantes, où une certaine contestation de sa ligne et de sa direction s'était faite jour (15% pour les comités de grève, 27% pour les augmentations égales sur tous...), le B.N. escomptait cette fois un confortable soutien.

Maire aurait aimé définitivement clouer leur bec aux «coucous» (révolutionnaires qu'il accuse de «venir pondre leurs œufs dans le nid de la CFDT»)... Pour ce faire, tout était bon ! Jetant loin ses filets, le secrétaire général (Edmond Maire) a cherché à contenter tous ceux qui (de son propre aveu) «ne mettent pas en cause la conception qu'a la CFDT de l'organisation syndicale (?)», ni l'essentiel des orientations confédérales. C'était viser d'entrée de jeu le ralliement, pour l'essentiel, des forces qui soutenaient la «contribution au débat» de cinq fédérations (banques, santé, construction, HA.CUI.TEX., PTT) et une union (Rhône Alpes)... Dans le discours de Maire, il y avait pour cela :

- Un ton «anti-capitaliste» (contre le «conservatisme aristocratique», la «mystification de la revalorisation du travail manuel», la «gestion sociale de la crise»...)

- Des «bilans», en trompe-l'œil (la CFDT aurait «su donner sa marque aux plus importantes actions de secteur qui ont eu lieu», sa «capacité d'action de masse, de manifestation publique s'est accrue»... avec le 10

juillet à la Tour Eiffel et les jeunes le 4 octobre, ou encore le 13 mai pour «prendre un nouvel élan» !

- Des coups de chapeau aux jeunes (une «grande campagne sur les jeunes et l'emploi»), aux femmes («s'attaquer aux causes de discrimination des femmes dans l'entreprise et la société»)

- Quelques distances vis-à-vis de liens organiques avec le PS (refus d'être purement et simplement «l'agent d'application du programme des partis de gauche») contrebalancées par la condamnation des «tendances politiques qui vont chercher leur orientation en dehors du débat des adhérents».

- L'affirmation ambiguë et gratuite que la CFDT ne veut pas «attendre passivement d'une victoire électorale la satisfaction des aspirations des travailleurs».

Mais à deux reprises surtout (l'analyse des réponses à apporter à la crise et la conclusion sur les moyens que la CFDT doit mettre en œuvre), le rapport Maire a essayé de faire jouer à fond l'esprit de boutique en sa faveur. Pour lui, «la seule alternative viable à la crise», la seule «alternative populaire au système capitaliste», c'est «le socialisme autogestionnaire». Et la CFDT en serait donc investie d'un pouvoir bien singulier : sans elle, «le mouvement ouvrier, le mouvement socialiste de ce pays n'en seraient pas où ils en sont, porteurs d'espoirs».

Mais toutes ces ficelles n'ont pas réussi à emballer assez le rapport pour en faire oublier les lacunes et les erreurs. Les syndicalistes l'ont sanctionné : près de 20% de voix de moins pour le Bureau National par rapport au 36^e congrès de Nantes ; ce n'est pas volé !

La première impression de ce congrès c'est le développement d'un pôle révolutionnaire à l'intérieur de la CFDT. Cette poussée s'est manifestée lors de nombreux votes. Si parfois certains ont encouragé le filou de quelques amendements, sur les avant gardes éclairées par exemple, croyant ainsi gagner des voix, d'autres amendements (tel que celui présenté sur l'Union des Forces Populaires) ont clairement permis le regroupement des révolutionnaires sur des objectifs clairs. Rappelons que cet amendement de rupture avec le Programme Commun fit plus de 28% des voix.

A tel point qu'aujourd'hui le problème est posé d'une alternative syndicaliste révolutionnaire aux directions réformistes. Alternative qui croît chaque jour dans les luttes dont B.E., les Câbles de Lyon, la S.E.P. sont les jalons les plus marquants de la période.

Mais pour apparaître clairement au congrès, cette alternative s'est heurtée à deux obstacles :

- la confusion de certains intervenants
- mais surtout, le déroulement non démocratique, malgré les apparences, du congrès.

UN DÉROULEMENT NON DÉMOCRATIQUE

Evidemment les apparences y étaient : succession d'interventions

(souvent contradictoires) dépôt d'une «motion préjudicielle» expulsion du représentant de l'ambassade des U.S.A. etc...

Mais il n'y avait que l'apparence : 130 intervenants sur plus de 200 inscrits, aucune possibilité de liaison entre intervenants, interventions répétées du rapporteur de la commission des amendements contre les amendements (souvent épaulé par le président de séance), le syndicat présentant 1 amendement ayant en face de lui, le plus souvent, 2 quand ce n'est pas trois intervenants contre.

Cette fausse démocratie est bien l'aspect pesant de ce congrès ! La direction réformiste ayant su se mettre le maximum d'obstacles entre les justes aspirations de nombreux syndicats de construire un syndicalisme de lutte de classe, un syndicalisme révolutionnaire, et ses propres visées (mettre la CFDT à la remorque du PS).

Non ce congrès ne fut pas une instance réellement démocratique : la démocratie syndicale nous l'arracherons dans l'action, dans notre pratique syndicale de classe, contre le carcan de la direction réformiste, nous construirons l'outil des travailleurs !

Un délégué de l'UFFA-CFDT à Annecy



37e Congrès CFDT

LA CRISE

La crise, c'est d'abord le fait que des millions d'hommes et de femmes n'acceptent pas la société dans laquelle ils vivent. Ils refusent l'ordre qu'on veut leur imposer, ils n'acceptent plus les privilèges de classe, ils rejettent les hiérarchies et les autorités qui consacrent ces privilèges et protègent cet ordre.

Ils mettent en cause les institutions dès lors qu'elles apparaissent comme liées à la survie de cet ordre, que ce soit l'école ou la famille, l'armée ou la justice.

(...) Le profit et l'essor des entreprises capitalistes n'est pas seulement menacé par l'action des travailleurs des pays développés. Il l'est aussi par les luttes des peuples du Tiers Monde pour leur libération, pour la maîtrise de leurs ressources, pour mettre fin au drame du sous-développement. (...)

(...) Aujourd'hui, dans chaque pays, chaque patronat appuyé par son Etat, veut imposer la discipline des salaires, la restructuration, une nouvelle organisation du travail, le chômage permanent. Alors la crise économique structurelle se conjugue à la crise idéologique pour déboucher, dans certains pays, sur la crise politique (...).

(...) La politique sociale de ce gouvernement n'a pas de contenu réel. Ses discours sonnent de plus en plus creux. (...)

(...) Quant au patronat, il s'enferme dans la guerre froide, quand ce n'est pas dans l'esprit de croisade. Les conventions collectives stagnent, les classifications sont dépassées, il n'y a plus de négociations réelles dans les branches.

Partout l'autoritarisme se développe. La classe dominante s'enferme dans sa peur et attise la violence des rapports sociaux. Il est grand temps d'en sortir, de donner à la crise une issue positive.

L'ALTERNATIVE : LE SOCIALISME AUTOGESTIONNAIRE

C'est l'honneur de la CFDT d'avoir esquissé, dès 1968, la seule alternative viable à cette crise : le socialisme autogestionnaire. Nous étions bien seuls à l'époque. Il faut croire que nous avions vu juste pour qu'aujourd'hui, en France, et de plus en plus au-delà des frontières, il n'existe pas d'autre alternative populaire au système capitaliste que celle-là. Car le socialisme des pays de l'Est n'est plus une alternative mobilisatrice, y compris pour nos camarades communistes. Entre la gestion sociale de la crise, seule perspective offerte aujourd'hui par les forces sociales-démocrates dominant le mouvement ouvrier de plusieurs pays d'Europe et le socialisme autogestionnaire, il n'y a rien. (...)

(...) Une telle perspective implique la prise du pouvoir politique et du pouvoir d'Etat par des forces politiques décidées à construire le socialisme autogestionnaire ; elle implique la socialisation des principaux moyens de production, d'échange, d'information et de formation ; elle implique la planification démocratique ; c'est-à-dire trois transformations structurelles majeures. (...)

(...) Il n'y aura pas d'autogestion sans une adhésion et une mobilisation conscientes de la majorité de la population sur une telle base. La CFDT représente une force irremplaçable de proposition et d'action pour contribuer à la cohésion des travailleurs et du peuple sur un tel projet socialiste. (...)

DOCUMENT

ANNECY 1976

Présentation du rapport général

Rapporteur : E. Maire

L'ACTION REVENDICATIVE

Les trois années que nous venons de vivre ont vu se dérouler des luttes importantes, où justement, l'apport spécifique de la CFDT a consisté à donner toute sa dimension anti-capitaliste à l'action revendicative. (...)

LES LUTTES D'ENSEMBLE

Sur l'ensemble de ces revendications, la CFDT a développé ces dernières années sa capacité d'action et d'initiative. Elle ne s'est pas contentée d'animer de nombreuses luttes d'entreprise, mais elle a su donner sa marque aux plus importantes actions de secteur qui ont eu lieu et, notamment, à la grève des PTT et à celle des banques. Notre capacité d'action de masse, de manifestation publique s'est accrue parallèlement, que ce soit le 10 juillet 75 à la Tour Eiffel, le 4 octobre 75 dans les rues de Paris avec les jeunes, ou le 5 décembre 75 quand nous avons dû faire face, seuls ou presque, aux premières mesures du juge Gallut.

Le congrès doit confirmer cette orientation : face à la crise, à la politique d'austérité, aux risques d'autoritarisme, la CFDT entend développer une action de masse sur des revendications accessibles, pour obtenir des résultats, en montrer les limites et développer notre exigence de transformations radicales. Elle entend lier, dans une politique commune, les actions d'entreprise, de branches et les indispensables initiatives d'action confédérale.

C'est ce que nous avons fait, le 6 mai dernier, en organisant une journée d'action sur la sécurité. C'est l'exigence que nous avons portée le 13 mai, quand après les multiples actions de branche du mois d'avril, nous avons voulu montrer leur convergence, protester ensemble contre l'intransigeance et prendre un nouvel élan pour faire progresser nos revendications communes prioritaires. (...)

(...) A l'automne, nous proposons de réaliser une grande initiative d'action nationale sur le thème : un emploi utile pour tous et notamment pour les jeunes. Le même jour, une dizaine de grands rassemblements régionaux verront se rassembler les jeunes chômeurs et leurs anciens, au coude à coude avec leurs camarades au travail, pour exiger la satisfaction des revendications permettant de faire entrer dans les faits le droit à l'emploi, le droit au métier, le droit à l'avenir. (...)

(...) Le conseil national de la CFDT propose au congrès de mener, dans les mois à venir, une campagne d'explication, de mobilisation dans les entreprises pour populariser les revendications réellement susceptibles de s'attaquer aux causes de discrimination des femmes dans l'entreprise et la société.

De la même façon, il reste à mieux intégrer les revendications de nos camarades immigrés dans nos politiques revendicatives, à leur faire toute leur place dans nos décisions d'action. (...)

(...) L'UNITÉ D'ACTION (...)

(...) L'unité d'action CFDT-CGT a d'abord été marquée au cours de ces trois années par l'accord du 26 juin 1974. C'est un texte fondamental, qui représente un progrès unitaire important, puisque pour la première fois nos deux confédérations ne se fixent pas seulement des objectifs revendicatifs communs mais aussi une méthode commune pour débattre de nos divergences avec les travailleurs en

vue de les dépasser. Mais un accord interconfédéral n'est pas une assurance tous risques, on l'a bien vu lorsque l'unité d'action interconfédérale a connu quelques sévères coups de tampon ; plus encore, on le voit depuis plus d'un an dans ce qu'il faut bien appeler une lente mais régulière dégradation des rapports unitaires entre nos organisations à tous les niveaux.

Car nos camarades de la CGT ont décidé de faire passer les initiatives propres à leur organisation avant les campagnes communes CFDT-CGT, de considérer l'action solitaire comme leur règle quotidienne et l'unité d'action comme le cas exceptionnel. Nous devons dire à nos camarades de la CGT qu'autant nous comprenons leur volonté de se renforcer - nous avons la même - autant nous regrettons qu'en fait, ils conçoivent le développement de leur organisation comme contradictoire avec l'unité d'action. Au total, ce n'est pas la CFDT qui en pâtit, mais bien plutôt la puissance de l'action. (...)

(...) Mais les rapports de forces étant ce qu'ils sont, il n'y a pas, dans ce pays, d'action revendicative d'envergure nationale possible sans accord entre la CFDT et la CGT, il n'y a pas de résultats revendicatifs significatifs accessibles sans notre action commune, il n'y a pas de confiance des travailleurs pour une victoire durable des forces populaires sans union réelle, dans l'action, de la CFDT et de la CGT.

C'est pourquoi nous devons faire effort dans la CFDT pour ne pas nous enfermer, par imitation, dans l'action solitaire. (...)

(...) L'histoire ne doit pas recommencer. Après l'accord interconfédéral de juin 74, et en raison des progrès réalisés, nous devons affronter ensemble les prochaines échéances où l'avenir de notre pays se jouera. Et si un gouvernement de gauche accède au pouvoir, la dégradation de nos rapports n'aurait qu'un bénéficiaire : le patronat. Camarades de la CGT, il faut renforcer notre unité d'action, il faut renforcer nos convergences, car nous avons la responsabilité de conduire ensemble les luttes du mouvement ouvrier pour le succès des transformations anti-capitalistes auxquelles nous aspirons vous et nous. C'est l'appel que nous vous lançons.

LA TRANSITION (...)

(...) Toutes nos réflexions et nos propositions stratégiques partent de l'affirmation centrale de notre congrès de 1970. Les luttes sociales sont le moteur de la construction du socialisme autogestionnaire. Et pour cela, une pratique démocratique d'action de masse et de classe est, pour nous, fondamentale. Il s'agit de donner le pouvoir aux adhérents et non à de prétendues avant-gardes dans l'action syndicale ; de donner à l'action d'entreprise toute sa dimension de classe, d'alternative aux choix capitalistes, toute sa dimension interprofessionnelle, toute sa dimension politique, nationale et internationale.

Nos revendications les plus concrètes, les plus immédiates doivent être liées à nos objectifs de transformation de la société. Car nous refusons de concevoir le syndicat comme un instrument d'action limité aux revendications immédiates, un instrument se limitant à la protestation et laissant à d'autres le soin de proposer les changements nécessaires. Qui, plus que nous, a compétence pour indiquer les changements à réaliser dans l'organisation du travail, les conditions de travail, le type de produits fabriqués ? N'avons-nous pas un point de vue irremplaçable sur le type de fonctionnement démo-



37e Congrès CFDT

cratique à instaurer dans les entreprises actuellement nationalisées et dans celles à socialiser demain ? Sur le type de développement, la santé, l'enseignement, l'information, le logement, pouvons-nous nous contenter d'avaliser les projets d'autres forces ? (...)

INDÉPENDANCE ET OBJECTIF DE TRANSFORMATION

(...) Nous ne mobilisons pas aujourd'hui au service d'objectifs élaborés en dehors de nous. Nous mobilisons, dès aujourd'hui, pour imposer demain nos propres objectifs.

Accepter de faire du syndicat l'agent d'application du programme des partis de gauche, qu'ils soient autogestionnaire ou non, ce n'est pas notre conception de l'indépendance syndicale. Etre organisés sur la base de tendances politiques qui vont chercher leur orientation, leur programme en dehors du débat des adhérents, ce serait la fin de notre syndicalisme. Mener l'action revendicative dans la confusion de nos responsabilités avec celles des partis, jeter le trouble sur notre indépendance par le cumul des mandats syndicaux et politiques, attendre passivement d'une victoire électorale la satisfaction des aspirations des travailleurs, ce n'est pas la voie qui conduit au socialisme autogestionnaire. (...)

(...) L'UNION DES FORCES POPULAIRES (...)

(...) Le moyen de la convergence entre syndicats et partis, ce n'est pas l'alignement inconditionnel des

uns sur les autres, ce n'est pas un compromis laborieusement mis au point, c'est l'union, dans l'action, des forces populaires. L'union des forces populaires, c'est le rassemblement de tous ceux qui acceptent d'agir ensemble sur une base de classe pour réunir les conditions du passage au socialisme. Elle suppose des convergences suffisantes entre les stratégies en présence et les objectifs de transformations sur lesquels mobilisent les uns et les autres. Elle est le garant de la conjonction des luttes sociales et politiques, de l'unité de classe du mouvement ouvrier, d'une prise du pouvoir qui voit mettre en œuvre les transformations significatives permettant la construction de la première phase du socialisme autogestionnaire. (...)

(...) L'approfondissement de la transition, ce n'est pas la mise en œuvre d'un changement social octroyé, c'est l'articulation de l'action de masse et de l'action gouvernementale contre toutes les survivances qui perpétuent l'exploitation, l'aliénation et la domination ; c'est la prise en mains progressive par les hommes et par les femmes de leur propre destin dans des institutions autogestionnaires nouvelles, dans de nouvelles formes d'expression et d'action des travailleurs et des citoyens, avec lesquelles le syndicat ne se confondra pas mais qu'il lui appartiendra d'animer et de développer. (...)

(...) Vouloir la victoire des forces populaires nous impose d'autres responsabilités. Et d'abord comme le disait notre congrès de 1970, celle d'inciter les travailleurs à traduire leur comportement syndical dans le domaine politique. Mais aussi celle de prendre position nettement, en tant qu'organisation et sans nous substituer à la conscience de nos adhérents, devant les échéances politiques. Ainsi, nous avons soutenu, sans hésiter, la candidature unitaire de François Mitterrand à l'élection présidentielle. Nous avons contribué à donner un contenu de classe à la campagne électorale. Nous n'avons pas comblé toute la différence qui séparait la gauche politique de la

majorité, mais il s'en est fallu de peu. Et notre réalisme syndical a été compris par nos adhérents. (...)

(...) DANS LA PERSPECTIVE D'UNE VICTOIRE DE LA GAUCHE

Le B.N. de la CFDT se présente à ce congrès avec l'ensemble de cet acquis, au moment où se précise l'espoir d'une victoire prochaine de la gauche. Et nous pensons être pour quelque chose dans la crédibilité de cette espérance. D'abord, nous redirons avec force que nous n'entendons changer en rien nos priorités et notre pratique, face aux échéances électorales à venir. M. Poniatowski peut nous provoquer, il ne nous entraînera pas dans une révolte désordonnée et minoritaire. C'est par une action massive, puissante, majoritaire, unitaire, que nous rendront coup pour coup.

Mais il existe un autre risque, celui de l'attente d'une victoire électorale de la gauche pour voir satisfaire les revendications. Attente passive pour les uns, attente centrée sur la mobilisation politique pour d'autres.

La CFDT considère qu'il s'agit là d'un double piège. Nous n'avons pas à faire cadeau au patronat et au gouvernement des revendications que nous pouvons arracher dès maintenant. Nous n'allons quand même pas les laisser tranquillement aggraver l'austérité sous prétexte d'un optimisme béat ou par pureté soi-disant révolutionnaire. Non ! Ce sont les luttes sociales qui ont rassemblé les conditions politiques du changement, ce sont elles qui ont accru la confiance des travailleurs en leur avenir, ce sont elles qui seront demain le soubassement indispensable à toute action d'un gouvernement de gauche contre la réaction patronale. Dans la période à venir, notre objectif restera donc celui des revendications négociables, un terrain syndical permettant à la fois d'obtenir des résultats immédiats et de rassembler les conditions de la victoire. (...)

QUELQUES CHIFFRES D'UN CONGRÈS À L'AUTRE...

- 36e Congrès de Nantes
1 700 délégués

260 amendements déposés

opposés à la Résolution générale : 12,41 %

- 37e Congrès d'Annecy

1 900 délégués

750 amendements déposés

opposés à la Résolution générale : 19,39 %

LES TÂCHES D'UN CONGRÈS CFDT :

- Désigner une nouvelle direction :
Le Bureau National (B.N. de 31 membres) ;
La Commission Exécutive est désignée au sein du B.N. (C.E. de 10 membres).

- Adopter un «programme» : les Résolutions (Générale et d'Action) pour les trois ans d'activités à venir de la Confédération

- Donner ou non «quittus» à l'ancienne direction (c'est-à-dire approuver ou non son bilan)

En outre, à chaque fois, les Congrès Confédéraux ont eu à traiter un «thème de réflexion» qui (en général) doit déboucher au Congrès suivant sur des propositions. A Annecy, c'était la question des conditions de travail qui était à l'ordre du jour.





DOSSIER

37e Congrès CFDT

MOTION

contre la répression présentée par plus de 70 syndicats

Dans sa réponse aux interventions sur le rapport général, Edmond Maire a reconnu que «le débat général a montré la gravité des menaces qui pèsent sur les libertés dans les entreprises et dans la vie publique de notre pays : *«Un pouvoir menacé est un pouvoir dangereux»*, disait-il.

Seulement, entre cette déclaration et la réalité, il y a une marge que le Bureau National n'a semble-t-il pas voulu franchir.

C'est pourquoi une motion contre la répression a été présentée par plus de 70 syndicats. La présidence n'a pas voulu le prendre en compte.

Cette déclaration précisait : *«Face au développement et à l'approfondissement des luttes des travailleurs, le pouvoir et le patronat étendent la répression et veulent faire plier le mouvement de masse. Ainsi :*

- licenciement de délégués CGT et CFDT (Bourgogne-Electronique Dijon, Câbles de Lyon de Clichy, Paris-Rhône...), intervention des CRS et de la gendarmerie, expulsion des grévistes occupant les entreprises, demande de dommages et intérêts aux syndicats en cas de grève, intervention des milices patronales et de la CFT...
- expulsion de travailleurs immigrés, entre autres de la SONACOTRA,
- arrestation et inculpation de nombreux militants paysans, inculpation du viti-culteur Teyssie toujours incarcéré...
- multiplication des agressions policières contre le mouvement étudiant,
- inculpation devant la cour de «sûreté» de l'Etat et détention de soldats et de militants CFDT et CGT et politiques à propos de l'armée, de militants Corses (Siméoni), de marxistes-léninistes de Lorient (Le Gal), de militants bretons...
- sanctions pour fait de grève de militants syndicaux à l'EGF et contre les agents de la SNCF...

C'est pourquoi ces syndicats exigeaient du 37e Congrès que :

- Il exprime sa solidarité totale à toutes les victimes de la répression que la bourgeoisie intensifie face à la montée des luttes. Qu'il s'engage à développer la lutte contre la répression et exige immédiatement :*
- la libération de tous les militants emprisonnés et la levée des inculpations,
- la dissolution de la Cour de Sûreté de l'Etat,
- la réintégration de tous les militants syndicaux et travailleurs licenciés,
- l'annulation des expulsions de travailleurs immigrés !

Union Régionale Interprofessionnelle URI Languedoc-Roussillon. Métaux Orléans. FGA Finistère. Communaux Morbihan. Services centraux EDF-GDF. Administration centrale du Ministère de la Justice. Chambres du commerce. BETOR-PUB (RPI). SG Recherche Agro (INRA). Equipement R.P. d'EDF-GDF. Police Parisienne. Chimie Denain-Valenciennes. Chimie Arras-Bully-les-Mines. Chimie Cambrai. Chimie Samer (62). Commerce Loiret. Métaux Lyon 7e. Métaux Dijon. Chimie Loiret. Ile de France Sud EDF-GDF. Sécurité Sociale Ile-et-Villaine. Cheminots Nîmes. Personnel de la Navigation Aérienne. Cours et Tribunaux. Enseignements Privés Paris. Enseignements Privés Essonne. Enseignements Privés Hauts-de-Seine. Tabacs du Mans. Tabacs Châteauroux. Tabacs Lyon. Centre d'essais des Tabacs de Fleury-Jes-Aubois. Cheminots Juvisy. Cheminots Les Aubrais. Cheminots Vierzon et Bourges. Santé : Administration Centrale de la Préfecture de Police. Santé Belfort. Chimie Belfort. Métaux Grandvillers (90). Métallurgie Beaumont. Métallurgie Belfort. Cheminots Dôle. Métallurgie Dôle. Construction Dôle. Chimie Tavaux. Santé Doubs. Métallurgie et Horlogerie (Besançon). Banque du Doubs. Port de Toulon (Défense Nationale). Construction (13). Métallurgie (Aix-en-Provence). Syndicats Métaux Beauvais. Laon. St Quentin. Chauny. Albert. Amiens. Syndicat Chimie Amiens. Syndicat Service Amiens. Syndicat Santé Sociaux Nièvre. Syndicat PTT Val de Marne. Syndicat Banque Gironde. Syndicat alimentation Gironde. Syndicat PTT Gironde. Syndicat Griffet Marseille. Sécurité Sociale Picardie. Chimie Oyonnax. Etudes et Recherches EDF-GDF. (...) et la liste n'est pas close !

LA FRANCE DES LUTTES DANS UN COIN DU CONGRÈS

Près de l'entrée du hall du Congrès, les «Lip» étaient là à vendre leurs montres avec des panneaux sur leur entreprise. Ils n'avaient pu, ni se faire entendre, ni se faire accepter à part entière dans l'enceinte du Congrès !

Nombreux sont les congressistes qui sont venus débattre avec eux, manifestant ainsi leur déception sur le déroulement de ce Congrès : car, des luttes, il n'en fut pas question ! Seuls Griffet et Gambin après une dure bataille, avaient obtenu un temps de parole !

Comment construire un mouvement d'ensemble capable de faire reculer la bourgeoisie sur nos revendications ? Comment lutter contre la répression ? Telles n'étaient pas les préoccupations des dirigeants de la Confédération ! Ainsi, à une motion reprenant tous les cas de répression (Bourgogne-Electronique, Paris-Rhône, paysans emprisonnés...) soutenue par 70 syndicats et l'Union Régionale Languedoc-Roussillon, il fut répondu que... la motion aurait dû être, conformément aux statuts, déposée trois mois avant le Congrès !

A un amendement du «syndicat des affaires sociales» portant sur la nécessité de préparer une contre-offensive populaire contre le régime et accusant la confédération de bloquer le débat, il fut répondu par le Bureau National sur le thème : *«La base n'est pas prête, seule une minorité engage la lutte, cela ne*

serait pas réaliste ! Nous à la CFDT, on sait prendre nos responsabilités, faire face aux échéances»...

Seule la fédération des mineurs a pu profiter du Congrès pour diffuser un communiqué sur leur lutte : *«La fédération des mineurs CFDT constate l'ampleur du mouvement de grève qui s'est développé dans le Nord et le Pas-de-Calais et qui porte sur :*

- le respect et la liberté du droit syndical
- le rattrapage des salaires des mineurs du Nord Pas-de-Calais qui accusent un retard de 15 à 20 % par rapport à ceux des autres bassins miniers
- l'uniformisation et la revalorisation des avantages en nature
- l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité
- la revalorisation des classifications.

Ce conflit confirme que la CFDT avait raison d'insister, au cours des derniers mois, sur la nécessité d'engager une nouvelle étape de la revalorisation de la profession minière. La fédération des mineurs CFDT souhaite que cette action puisse se développer dans l'unité d'action la plus large. Il est évident qu'elle prendra toutes ses responsabilités pour engager, le moment venu, la coordination de la lutte pour obliger la direction des Houillères à engager des négociations sérieuses sur les revendications des mineurs».

A PROPOS DES CONDITIONS «MATERIELLES» DU CONGRÈS : PROBLEMES TECHNIQUES OU PROBLEMES POLITIQUES

Les congressistes en arrivant à Annecy étaient pris en charge immédiatement et emmenés directement au stade par un service de cars. Après de multiples vérifications de leurs cartes de congressistes, ils accédaient à la salle du Congrès.

De nombreux syndicats, n'ayant pas eu leurs amendements ou contributions au débat retenus par la commission des résolutions, avaient amené leurs textes pour les faire connaître largement aux congressistes. Ces camarades devaient essuyer un refus de diffuser leurs textes car le B.N. sortait le règlement intérieur du Congrès qui interdisait la diffusion de textes de syndicats à l'intérieur du Congrès.

Alors que le Congrès est, d'après les statuts, l'organe suprême de l'organisation, on notera que ce n'est pas lui qui rédige son règlement intérieur, ce qui permet au B.N. sortant de mettre des bornes à la liberté d'expression des congressistes (notamment pour certaines motions : «motion contre la répression» signée par plus de 80 syndicats et une motion sur les luttes qui furent refusées par la tribune en déclarant que de telles motions auraient dû

parvenir au Congrès plusieurs mois à l'avance : comme si on pouvait prévoir son licenciement...).

Cette possibilité d'expression étant supprimée, il était nécessaire de diffuser «sous le manteau» ou de poser ses textes sur une table située dans un recoin où peu de camarades passaient, alors que les textes du B.N. étaient distribués à l'ensemble du Congrès. Les freins à l'expression des congressistes ne s'arrêtaient pas là. Pour prendre ses repas et se loger, les congressistes étaient dispersés sur un rayon de trente kilomètres autour d'Annecy, ce qui ne facilitait pas les échanges d'idées entre syndicats. Ce procédé obligeait les syndicats à discuter dans l'enceinte même du Congrès, ce qui ne facilite pas le suivi du Congrès.

Si nous comprenons qu'il est difficile de loger et de nourrir deux mille délégués, nous demandons pourquoi avoir choisi Annecy qui ne pouvait recevoir l'ensemble des congressistes ? Derrière les problèmes techniques, se cachent très souvent des problèmes politiques, cette fois-ci, c'était bien le cas : tout était fait pour empêcher qu'une opposition se regroupe !

Des délégués CFDT-Chimie et métallurgie - Paris

UN INCIDENT SIGNIFICATIF: A LA CFDT, VEUT-ON VRAIMENT « L'EUROPE DES TRAVAILLEURS CONTRE LES DEUX SUPERPUISSANCES »?

Dans son rapport, E. Maire souligne d'une manière positive qu'une «Europe des travailleurs serait une condition de l'indépendance entre les deux super-puissances», un «facteur de paix», nécessité pour une «coopération égalitaire avec le Tiers-Monde», une «indépendance économique, politique et militaire»...

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres ! Et, dès le premier jour du Congrès, sans attendre le débat sur la Confédération Européenne des Syndicats et les questions internationales, cela s'est traduit par de vives oppositions et un incident marquant.

Pendant la présentation des invités internationaux déjà, les militants des organisations de travailleurs d'Espagne, du Pays Basque, du Chili, etc. furent acclamés et, avec eux, chaleureusement, une délégation de camarades palestiniens. Mais, immédiatement après, ce sont des sifflets et des huées qui l'emportèrent sur quelques applaudissements «polis» accueillant une inadmissible délégation du syndicat sioniste de l'Histadrout.

La controverse tourna à un violent tollé de la salle (s'affrontant en cela avec la tribune de présidence et notamment le responsable du secteur international : René Salanne) : un attaché de l'ambassade américaine était dans la salle !

Aussitôt, un certain nombre de syndicats du Sud-Ouest, de la Santé, de l'Aéronautique de Bordeaux, etc. déposèrent une motion d'ordre pour faire arrêter le Congrès jusqu'à ce que soit chassé le représentant de l'impérialisme yankee.

Ceci fut combattu sous de nombreuses huées par le B.N., au nom des nécessaires «relations internationales» et en faisant état d'invitations envoyées «aussi à l'URSS et à la Chine». Mais, tandis que dans la salle, quelques congressistes clament qu'ils auraient «vidé les Russes aussi s'ils étaient venus», le Congrès

imposait un vote par mandat, au cri de «US go home», qui chassait l'homme de l'ambassade américaine hors du Congrès.

Ensuite, par la voix d'E. Maire, devant une salle houleuse, le Bureau National essayait de clore l'incident à tout prix. Il déposait une motion d'ordre qui mettait démagogiquement sur le même plan les «attachés d'ambassades» et les journalistes. Ainsi, il empêchait (par 16 673 mandats contre 5 129) que la question d'autres représentants soit posée. Fort heureusement, les représentants des gouvernements liés à l'impérialisme US (Grande-Bretagne, RFA notamment) comprenaient suffisamment le camouflet de la veille pour s'en aller.

Visiblement gênés par ce qui a fait figure hier de remise en cause de la direction confédérale, les gens du Bureau National (et notamment E. Le Belles des PTT) improvisait le lendemain une conférence de presse. Attaquant le «manque de tolérance incompatible avec les options autogestionnaires de la CFDT», les confédéraux en vinrent à prétendre que la motion contre le conseiller d'ambassade US n'était passée que sur un «coup sentimental» et que ceux qui l'avaient déposée n'étaient qu'une «minorité de loulous, d'intellectuels excités» (en parlant des gens des Sociaux et des Bureaux d'Etudes...).

Un certain nombre de syndicats, à l'initiative des cheminots d'Amiens et Tergnier, devaient vivement protester : «A-t-on le droit de stigmatiser des camarades qui tiennent à manifester leur hostilité à l'impérialisme américain ?» Ils posaient la question : «La majorité des congressistes qui ont approuvé cette motion» n'est-elle qu'une poignée de «gauchistes» ou de «farfelus» (selon Le Beller) ?

L'affaire n'est pas close, la direction réformiste de la CFDT devra rendre des comptes devant les travailleurs.



37^e Congrès CFDT

L'impérialisme US à l'œuvre en Amérique Latine...



LE SORT DES AMENDEMENTS

Sous prétexte qu'un avant-projet de résolution avait déjà circulé depuis six mois, on sait dans quelle condition de démocratie «approximative» ! cf. le Quotidien du Peuple, février 76. La Commission Exécutive et la Commission des Résolutions ont fait un sort aux 750 amendements déposés, n'en retenant que huit, en tout et pour tout !

Un, qualifié de «sûrement vite réglé» porte sur les Comités de grève (présenté par la Santé-Rouen) deux sur le contenu de la transition au socialisme, avec les syndicats de la Drôme (pour «l'hégémonie de la classe ouvrière dans la phase de transition») ou avec la Sécurité Sociale de Lille (pour refuser que l'action gouvernementale se serve du mouvement de masse) ; la Construction de Nancy pose la nécessité d'objectifs «crédibles» et s'en prend aux objectifs de transition ; un autre enfin, présenté par les métaux de Lyon (7*) dénonce les conceptions d'union de la gauche et propose une définition alternative de l'UFP «sur la base des intérêts de la classe ouvrière».

L'accord CGT-CFDT du 26 juin 74 est contesté par ailleurs, au nom des Caisses d'Epargne, tandis que le Bétor s'en prend aux manœuvres que cache la dénonciation par le rapport des avant-gardes éclairées.

Enfin, et c'est très important, les Hospitaliers du Val d'Oise défendent le rôle de la Section Syndicale d'Entreprise contre l'étouffante «revalorisation du syndicat» qu'envisage la social-démocratie...

Mais à côté, combien de sujets escamotés ? Et le bilan des luttes ?

Et le contenu de classe du «pouvoir des travailleurs» dont chacun parle, mais qui sert plus d'alibi qu'autre chose ?

Aussi a-t-on assisté en toute logique au dépôt d'une «motion préjudicielle» de défiance vis-à-vis de la direction confédérale et exigeant du Congrès la reprise en compte de discussions qui, si certaines sont d'inspiration trotskiste (droit de tendances) aurait exigé à juste titre un débat en Congrès, car «définir le pouvoir des travailleurs» est bien une des «questions au cœur des luttes», «un débat de la classe ouvrière». Le Congrès, en l'escamotant, a disqualifié une bonne partie de la discussion.

LES PROBLÈMES FINANCIERS DE LA CFDT

Ces questions ont été au maximum «dépolitisées» par la majorité confédérale, traitées d'un point de vue très «technique». De ce fait, beaucoup de militants en ont sous-estimé les enjeux et même, dans bien des cas, n'ont pas pu se former une opinion...

Malgré cela, une assez vive opposition s'est faite jour. Constatée, mêlée parfois de mauvaises querelles corporatistes dans certaines interventions (notamment dans la Chimie), cette opposition a enrayé le processus souhaité par la direction confédérale d'un passage progressif vers une cotisation équivalente à 1 % du salaire.

• Au premier janvier 79, la cotisation devrait donc être de 0,70 % du

salaire mensuel net au lieu de 0,75.

En étalant la progression, les syndicats de l'Ardèche (auteurs de l'amendement) précisèrent qu'il fallait d'abord «que tous les syndicats appliquent avec rigueur la charte financière CFDT». Certains autres opposèrent qu'ils ne le faisaient pas, sinon, c'était bloquer la progression «au niveau des O.P. et des techniciens et cadres», au détriment des bas salaires.

• Au plan de la Caisse Nationale d'Action Syndicale (CNAS, la «caisse de grève» CFDT), les problèmes ne furent pas non plus traités au fond...

Un progrès, quand même, s'est marqué depuis le 36^e Congrès : le Congrès a clairement tranché en

faveur d'un objectif de trois catégories de cotisations à la caisse de grève (en 1980) pour aller vers «une seule catégorie pour tous». Reste entier cependant le problème du remboursement des journées d'action (en particulier dans la Fonction Publique où elles se multiplient). Certains camarades de Lyon déclaraient à ce sujet : «On nous oblige à la fois à recourir à ces formes d'action dont nous ne voulons plus et à en supporter les conséquences financières en n'étant pas remboursés par la CNAS. Alors pourquoi ne pas additionner les journées à l'année et faire le décompte des remboursements comme si toutes ces actions n'en constituaient qu'une, de longue haleine !»





DOSSIER

DES CRITIQUES CONVERGENTES

D'emblée les critiques s'organisèrent. De nombreux délégués sont montés à la tribune pour souligner les carences du rapport Maire, pour en combattre l'orientation réformiste.

Sans doute pour en casser le rythme critique, «*Syndicalisme Hebdo, spécial congrès*» (n° 1603) prend soin de ne pas rendre compte de ces oppositions dans l'ordre des choses mais seulement après de nombreux exposés de dirigeants confédéraux (Chèrèque, de la métallurgie, Le Belle des PTT, Gouyet, de la région parisienne...) à peine discordants (de la part de responsables de la santé ou de la construction). Or, dans les faits, c'est dès les premières interventions que les contradictions de ce congrès apparurent. Les camarades cheminots d'Amiens, Terguier et Boulogne, engagèrent le feu en dénonçant «ceux qui dans la CFDT cherchent à rassurer, à l'image de ce que font les dirigeants actuels de la gauche» et en fixant pour tâche «la prise du pouvoir d'Etat et son contrôle politique par les travailleurs».

Et le fil conducteur de nombreuses interventions sera, après cela, la volonté des syndicalistes opposés au réformisme confédéral de «faire de l'action de masse et de classe le seul garant du socialisme que nous voulons».

La voix des luttes des travailleurs

Elle s'est fait entendre malgré tous les obstacles. Les luttes longues et dures sur l'emploi ou la répression que le Bureau National avait réduites à un coin de pelouse (pour les Lip) ou quelques planches d'un mince stand (partagé entre Gambin, B.E. et Griffet), s'exprimèrent dans de nombreux appels à la coordination des luttes, des condamnations des journées d'action sans lendemain ; Beaucoup se retrouvèrent donc (26%), dans l'amendement présenté par le syndicat des affaires sociales ou l'intervention de l'Assistance Publique de Paris proposant en alternative à l'orientation confédérale, «contre la solution bourgeoise de faire payer la crise aux travailleurs», «le développement des luttes d'ensemble» et une «contre offensive populaire»... C'était le sens aussi de cette motion de plus de 70 syndicats contre la répression que le bureau national refusa de prendre en compte !

Pour une pratique syndicale de lutte de classes

Là aussi, de nombreux intervenants tireront un bilan-critique de l'action menée dans la confédération depuis 73. L'accord «anti-Lip» de juin 74 et le frein qu'il apporta aux luttes, l'organisation des cadres sans contrôle aucun des travailleurs, le refus des augmentations hiérarchisées, et recueillirent un accord en profondeur, jamais inférieur au quart des congressistes. Bien plus, alors qu'à Nantes, les pratiques démocratiques d'assemblées générales souveraines et de comités de grève élus n'avaient recueilli qu'un peu plus de 14% des suffrages, cette fois-ci, c'est plus de 30% qui s'affirmeront. Tout cet ensemble de positions dessine, à bien y regarder, une ligne alternative à celle des confédéraux, sociaux-démocrates ou proches de l'être.

C'est bien cette ligne que tracent aussi nos luttes, à chaque fois qu'elles affirment l'autonomie ouvrière contre le réformisme et le révisionnisme. Et c'est pour cela que tous ceux qui montèrent à la tribune affirmeront que «seuls les travailleurs et leurs luttes sont le moteur des transformations sociales», ne sont pas une simple addition de «mécontents», «ouvriéristes», comme les baptisaient généreusement les confédéraux. Les priorités oubliées par le rapport Maire ont toutes été réclamées, soulignées par des délégués :

- Pour «vivre et travailler au pays» avec les Unions Régionales du Languedoc-Roussillon et de Corse, les syndicats du Pays Fougereais...

- Contre le «productivisme», la soumission de la gauche aux normes capitalistes, avec le syndicat de l'Energie Atomique, des syndicats chimie...

Et surtout, avec presque toutes les interventions de femmes travailleuses, des ouvriers de production, des syndicats et unions où l'exploitation féroce des PME est connue, ce fut l'affirmation contre la direction confédérale.

- de la place des OS dans l'organisation syndicale et dans la dynamique de lutte contre la crise et pour le socialisme, avec Y. Colletet de la fédération des services, H. Wander

d'HA.CUI.TEX., D.Noly du syndicat des métaux de Lyon...

- de la nécessité de la direction politique et idéologique de la classe ouvrière sur l'union des forces populaires à rassembler et le socialisme à gagner et à construire...

C'est ce poids de classe, montant à l'assaut des positions réformistes, qui contra le mépris aristocratique de la direction confédérale pour le «rôle messianique de la classe ouvrière» et «l'idéologie vieillotte» du marxisme. Les efforts de J. Laot du Bureau National, N. Mandray de la fédération

chimie ou Thiollent (de la très droitiste union de Haute Normandie) sont restés vains. Pas l'ombre d'un argument sérieux ne fut avancé : les positions de classe furent travesties par la direction confédérale en volonté sectaire de réduire toute mobilisation populaire à la seule classe ouvrière...

Dans le cours d'affrontements politiques clairs sur la conception de l'«union des forces populaires», en particulier à partir des interventions d'un camarade des métaux de Lyon, les forces se recomposèrent dans le congrès.



LES GRIFFET

AU CONGRÈS

Dominique Lauzier (syndicat des métaux de Marseille) fait l'historique de la lutte des travailleurs de Griffet «plus vieux conflit de France» puisque l'usine est occupée depuis janvier 75. Il rappelle les actions menées par les travailleurs et les sections syndicales tant dans la région qu'à Paris.

Il signale que le PC et la CGT condamnent de plus en plus les actions et les déclarations des travailleurs de Griffet. Ceux-ci font d'abord appel à la solidarité matérielle dont ils ont besoin.

Mais ils demandent aussi le renforcement de la coordination des luttes. Ils proposent que des coordinations régionales ou nationales se développent, soutenues par les instances régionales ou nationales de la CFDT.

37^e Congrès CFDTVERS LA CONVERGENCE
DES LUTTES !

Dans ce 37^e Congrès, un des points décisifs d'affrontement fut le sort des luttes, du mouvement des masses, face aux échéances électorales de 78 (qui hantent la direction confédérale) et aux nécessités de la lutte contre la crise.

Deux types de réponses sortaient de ce Congrès, diamétralement opposées :

Du rapport Maire, comme de la Résolution Action, c'est une soi-disant «complémentarité» des luttes et des manœuvres politiques de la gauche visant le pouvoir. Traduit en clair, tous les paragraphes alambiqués du rapport général, aussi bien que les interventions de Rollant et Laot, reviennent tous (en fin de compte) à fixer au mouvement de masse la place modeste d'accélérateur de la mobilisation en faveur de la gauche... Les luttes n'auraient alors qu'à peser sur le cours des événements, modérément, pour l'avènement de la gauche au pouvoir !

Aujourd'hui tout particulièrement, face à l'intransigeance du pouvoir et du patronat, seule une lutte globale des travailleurs peut permettre de faire avancer nos revendications et de mettre en crise le régime. C'est pourquoi il faut dès maintenant et sans la subordonner aux échéances électorales, organiser le développement d'une offensive généralisée des travailleurs sous peine de voir le pouvoir infliger une série de défaites aux différents secteurs de la classe ouvrière et du mouvement populaire, de faire reculer le front de classe et même d'hypothéquer le développement d'un mouvement de masse sans lequel une éventuelle victoire électorale ne saurait ouvrir la voie au socialisme. Dans ce cadre, la confédération a une responsabilité déterminante aujourd'hui dans la coordination, la centralisation et l'unification des luttes.

(Texte de l'amendement à la Résolution Action proposé par le syndicat de l'Assistance Publique de Paris, rejeté par la Commission des Résolutions)

Sorti de là, pas question de rassembler les luttes, de les faire fusionner en une même riposte contre la crise. Tout au plus nous promet-on d'autres «4 octobre» de la jeunesse et une nouvelle pléiade de journées d'action (cuvée 76-77 !)...

Aussi, dans le Congrès l'irritation fut-elle marquée à plusieurs reprises contre de telles conceptions. L'intervention des syndicats EDF Lyon, Construction Rhône et Sécurité Sociale du Nord, quoique brève et confuse, exprima avec force le refus de près d'un tiers du Congrès de soumettre ainsi les luttes des travailleurs aux «perspectives» et manigances de la gauche.

En positif, se firent entendre les perspectives de luttes, sans cesse présentes par de très nombreux délégués.

Car l'expression de la nécessité d'une unification des forces contre la crise, d'une offensive concertée des travailleurs, a plusieurs fois percé à la tribune : avec les délégués de la région de Vierzon, de Griffet... et cette interpellation permanente qu'étaient ces pauvres coins de Congrès où l'on confinait les Lips, Gambin, etc...

Malgré l'expression parfois ambiguë de leurs exposés, les camarades de l'Assistance Publique de Paris, à deux reprises (dans la réponse au Rapport Maire et en amendement à la Résolution Action) et des Affaires Sociales (dans le débat sur le Rapport général) se sont efforcés d'être les porte-paroles de ce courant puissant qui cherchait (et cherchera au-delà du Congrès) à rassembler les efforts des travailleurs dans une offensive généralisée contre la crise, pour la faire payer à la bourgeoisie. 26 % des mandats concrétiseront cette volonté.

Sur la nécessité d'un mouvement d'ensemble des travailleurs face à l'offensive bourgeoise actuelle (syndicat Administration Centrale des Affaires Sociales).

Contre la solution bourgeoise de faire payer la crise aux travailleurs, la CFDT s'attachera à réunir les conditions favorables au développement des luttes d'ensemble indispensables pour s'opposer à l'offensive générale contre les travailleurs qu'est la crise

capitaliste. C'est de l'importance de cette mobilisation que dépend la modification du rapport de force entre la bourgeoisie et la classe ouvrière et ses alliés. C'est ce rapport de force qui, en bloquant l'offensive de la classe dominante contre l'emploi et le revenu des travailleurs, fera obstacle à l'issue bourgeoise à la crise et permettra de préparer une contre offensive populaire contre le régime en place.

La lutte des travailleurs
est le moteur essentiel de
la transformation
de la société !

SYNDICAT CFDT DU PERSONNEL DES ORGANISMES
DE SÉCURITÉ SOCIALE DE LA RÉGION LILLOISE

Tout d'abord, je tiens à faire remarquer que tous les amendements refusés mais retenus pour la discussion ne sont défendus que par un seul intervenant et sont combattus par deux puisque le rapporteur est forcément hostile.

Je laisse juger le Congrès sur une telle pratique.

Il nous semblerait juste de se limiter à un pour et un contre (celui-ci pouvant être prioritairement le rapporteur) nous gagnerions du temps et pourrions débattre de plus d'amendements.

Mais passons. Nous sommes ici pour débattre de l'amendement déposé au point 257 en accord avec le syndicat EGF de Lyon et le Syndicat Construction bois du Rhône.

Notre amendement a pour but d'affirmer sans ambiguïté que la lutte des travailleurs est le moteur essentiel de la transformation de la société.

Le lien (ou «la relation dynamique» comme dit le rapport) entre l'action gouvernementale et l'action de masse risque de gêner la lutte des travailleurs.

Les luttes des travailleurs doivent s'orienter vers la suppression des rapports de domination elles doivent préparer les travailleurs à exercer leurs responsabilités sans que le pouvoir puisse être confisqué par une quelconque bureaucratie ou technocratie.

Le danger de la technocratie est lié au fait que ceux qui détiennent le savoir technique et économique ou plus généralement toute forme de savoir ont tendance quelque soit leur bonne volonté à se servir de lui pour dominer ceux qui en sont écartés. Le danger technocratique croît avec la complexité de l'économie et de la gestion.

Bien sûr nous proclamons à tous vents le «socialisme autogestionnaire». Mais mettons-nous la même chose derrière les mêmes mots ?

De nombreuses questions sont posées à ce sujet pour nous mettre d'accord sur ce qu'il faut comprendre. Les nombreux amendements déposés pour cette résolution générale démontrent l'ambiguïté des mots.

En outre, qu'en sera-t-il de l'indépendance de l'action syndicale.

La résolution générale dit : «Un syndicat ne saurait se lier à un programme de gouvernement» puis, «L'indépendance de la CFDT est une condition de l'efficacité de son action ; l'indépendance syndicale repose sur : la capacité à déterminer notre propre stratégie tenant compte de l'acquis du mouvement ouvrier, à partir de notre propre analyse et de notre propre politique».

Que vient donc faire ici «la relation dynamique entre l'action gouvernementale et l'action de masse».

Veut-on nous faire croire qu'il ne pourra y avoir d'affrontement entre les masses et le gouvernement ?

Edmond Maire reconnaissait hier (je cite) que l'expropriation des capitalistes ne suffit pas à changer les rapports de domination, qu'elle peut conduire au règne de la bureaucratie et de la technocratie, à de nouvelles hiérarchies arbitraires.

Sur ce point, nous sommes d'accord mais comme le disait un intervenant à cette tribune : «On ne gère que ce que l'on possède».

L'appropriation collective des entreprises devra être décidée collectivement par les travailleurs. Cette prise de décision ne doit rencontrer aucun rempart !

En conséquence, nous demandons la suppression du point 257, de cette «relation dynamique» dont il y a tout à craindre !

Et c'est par 28 % que fut approuvé le refus de soumettre l'action des masses à la perspective de 78, à l'action gouvernementale «de gauche».

EXTRAITS D'INTERVENTIONS

les votes du congrès

- «Pour l'hégémonie de la classe ouvrière dans l'union des forces populaires et pour la transformation radicale de la société» : 42 %
- Contre l'Union Confédérale des cadres, «structure parallèle et privilégiée» : 41 %
- Contre la fusion CISL-CMT dans la Confédération Européenne des Syndicats : 41 %
- Pour des augmentations égales pour tous : 32 % (plus 5 % par rapport à Nantes 73)
- Pour les pratiques démocratiques des Comités de grève, AG, etc... : 31 % (plus de 16 % depuis le 36^e Congrès de Nantes de 73)
- Union des Forces Populaires, comme «union dans l'action sans exclusive, de tous les travailleurs et de toutes les organisations sur une base de classe clairement anti-capitaliste et refusant le Programme Commun» : 28 %
- Refus de subordonner l'action de masse à l'action gouvernementale de la gauche : 28 %
- «Pour des luttes d'ensemble, une offensive généralisée des travailleurs contre la crise» : 26 %
- «Pour une unité d'action conflictuelle et égalitaire avec la CGT», «contre l'unité à tout prix et les conséquences de l'accord du 26 juin 74» : 22 %
- «Pour des objectifs d'action crédibles et capables de mobiliser les masses, contre le socialisme en morceau des objectifs de transformation» : 21 %

LA CRISE DANS L'APPAREIL D'ETAT BOURGEOIS

INTERVENTION DE G. GUILLERMOU DU SYNDICAT DE LA POLICE PARISIENNE

(...) Les piliers du pouvoir : armée, police, magistrature, sont aujourd'hui remis en cause par les travailleurs de ces différentes institutions. (...)

Mais la période de crise actuelle fait que le capitalisme a plus que jamais besoin de sa police et les réformes en cours ont pour but de renforcer les forces répressives. Il y a aujourd'hui un représentant des forces de l'ordre pour 280 habitants. En intervenant, il s'interroge : «Ne sommes-nous pas déjà dans un Etat policier?»

Concluant sur le renforcement de la hiérarchie à l'intérieur de la police, la création d'une école de cadets de la Gendarmerie, la militarisation des forces de police, l'intervenant souligne à nouveau la nécessité de voir les policiers, les juges et les magistrats s'intégrer à la lutte des classes aux côtés des travailleurs.

INTERVENTION DU SYNDICAT DES METAUX DE LYON 7^e

Nous intervenons sur l'Union des Forces Populaires. Nous sommes opposés à la définition qu'en donne le rapport.

POURQUOI ?

Parce que nous y voyons un renforcement des liens entre notre organisation syndicale et les partis de l'union de la gauche.

Bien sûr, dans le rapport, des précautions ont été prises : on rappelle que la CFDT n'a pas signé et ne signera pas le programme commun, on rappelle qu'elle restera indépendante en cas de victoire électorale des partis de la gauche, mais l'opération des «assises du socialisme», véritable O.P.A. du Parti Socialiste sur notre organisation, par exemple, nous a amené à être très vigilants.

L'Union des Forces Populaires telle qu'elle est définie risque fort d'être une réunion d'état-major avec les partenaires du programme commun. Ainsi, dans le rapport : l'accent est mis sur l'unité d'action avec la CGT et il est dit que l'UFP passe par le renforcement de cette unité d'action. Mais chacun ici sait bien quelle sera l'attitude de la CGT pendant la période électorale, et dans l'hypothèse des partis de gauche au gouvernement. Le PCF dans toute cette période cherchera à orienter l'action de la CGT pour la victoire électorale en 78 et le renforcement de ce parti dans l'union de la gauche. En clair, ce sera le frein aux luttes des travailleurs, les revendications ramenées aux revendications dites «crédibles et négociables» se trouvant dans le programme de gouvernement de gauche.

OUI ! Il faut œuvrer dans le sens de l'unité d'action avec la CGT, MAIS précisons bien les bases ! Ne pas dénoncer cet aspect de la politique de la CGT et prôner l'unité d'action avec elle, comme moyen de réaliser l'UFP, n'est-ce pas devenir la cinquième roue inavouée du programme commun ! (voir article 231 de la résolution).

Dans le rapport on parle de revendications «négociables», dans cette période les revendications de la CFDT, ce doivent être celles que définissent les travailleurs et surtout dans leurs luttes. Aucun «filtre» syndical ne doit intervenir pendant la période électorale.

Si les partis de gauche sont au gouvernement, là encore le rapport prévoit «une articulation entre l'action gouvernementale et l'action de masse». En aucun cas, la CFDT ne saurait se lier avec un gouvernement

social-démocrate capitaliste tel que l'Allemagne le pratique par exemple, ni avec un capitalisme d'Etat tel que le voudrait le PCF.

Le socialisme, ce n'est pas la prise de pouvoir électorale par une majorité de gauche. Le socialisme ne peut s'inscrire que dans le prolongement des luttes d'aujourd'hui, or quelle a été l'attitude des partis du programme commun dans les dernières luttes ?

Les revendications sur lesquelles des millions de travailleurs luttent, augmentation uniforme pas de licenciements embauche sur place contre les cadences, sont-elles reprises par le programme commun ?

Enfin, quand la CFDT a été attaquée sous le prétexte de l'armée, où étaient l'Union des Forces Populaires ? Où était le PCF et la CGT ?... Où était le Parti Socialiste ?

NOS PERSPECTIVES,

Nos perspectives ne sont-elles pas d'abord et avant tout dans la défense, l'extension des luttes, leur coordination, leur popularisation ? Notre stratégie, nous devons l'établir à partir des idées de contestation du capitalisme en crise, les idées de la nouvelle société à construire qui sont présentes dans les luttes et leurs revendications.

Pour nous l'accès au socialisme exige de changer complètement et rapidement l'économie capitaliste et l'appareil d'Etat. Changement de l'entreprise, de l'armée, de l'administration, enseignement, etc... jusqu'au mass-média, et les masses populaires se dotant d'organismes contrôlés par elles et pour servir leurs intérêts.

OUI la CFDT doit être indépendante des partis du programme commun et précisément dans la période qui s'ouvre !

OUI, en cas de victoire électorale des partis de gauche, la CFDT doit encore plus renforcer son indépendance et sa force de contestation malgré les pressions qu'elle subira !

OUI, aujourd'hui, face à la crise capitaliste, face à l'offensive de répression de la bourgeoisie contre les travailleurs, il faut développer les luttes, et les étendre pour un mouvement d'ensemble autonome des perspectives électorales ; et sur cette base, développer l'unité d'action syndicale.



François Garrigue (SGEN) : «N'existe-t-il pas une stratégie commune CFDT-PS de fait ? La CFDT ne va-t-elle pas rallier le camp du programme commun, subordonnant l'action syndicale aux échéances électorales ? Le SGEN réclame la vigilance sur la conception de l'Union des Forces Populaires et demande que cette union s'ouvre aux forces d'extrême-gauche».

DE DELEGUES

Syndicat plastiques CFDT-Oyonnax A PROPOS DES SECTIONS SYNDICALES D'ENTREPRISES

(INTERVENTION N'AYANT PU ÊTRE PRONONCÉE
À LA TRIBUNE)

La vie syndicale, la vie des travailleurs, c'est surtout au sein de l'usine qu'elle se passe, et c'est bien là aussi que se trouve le noeud de la contradiction principale dans le système capitaliste, à savoir la lutte de classe entre patrons, bourgeoisie et ouvriers, prolétariat. C'est dans la section syndicale qu'en fait se débat de manière concrète les problèmes du particulier au général, c'est au cœur et au sein de la classe ouvrière que naît la vie du syndicalisme. C'est donc là que se trouve le terrain privilégié, l'endroit où l'on passe de la pratique à la théorie et inversement, continuellement d'une manière riche et vivante. C'est aussi le moyen d'appréhender tous les autres aspects qui se rattachent à l'exploitation capitaliste. Mais pour ce faire, encore faut-il en avoir les moyens et se les donner.

Bien souvent encore, l'on voit le permanent ou un responsable venir régler l'affaire ou le conflit et les ouvriers attendre le résultat des négociations... Pourtant, notre rôle est bien d'informer, d'organiser, d'éduquer les travailleurs face à cette lutte qui devient de plus en plus âpre et qui est de plus en plus réprimée par la bourgeoisie aujourd'hui (Compresseurs Frigorifiques à Montluel, Bourgogne-Electronique à Dijon, Paris Rhône, SONACOTRA etc...). Si nous voulons construire un syndicalisme allant dans le sens des intérêts des travailleurs, d'une part nous devons nous servir de leur expérience vécue pour les faire avancer, et non de théories trop abstraites et coupées bien souvent de la réalité, mais aussi permettre aux non organisés, ou à ceux

qui sont organisés ailleurs, mais qui cependant s'intéressent à ce que nous proposons, de permettre à ces gens-là de s'exprimer dans des assemblées générales, qui sont toujours plus riches que certaines discussions en vase clos entre initiés.

Qu'avons-nous à y perdre ? Que les gens qui s'expriment ne pensent pas comme nous ? Si nous voulons faire un syndicalisme de masse, il ne faut pas avoir peur de s'affronter avec les idées fausses qui existent, de toute manière, elles existent et que les museler, ce n'est pas les combattre. Qu'avons-nous à y gagner ? Que les hésitants nous rejoignent sur la base du débat démocratique. Que l'unité syndicale se fasse à la base et non seulement entre état-major. Ce qui est juste se vérifie, ce qui est faux échoue.

Quelle est la structure la mieux adaptée pour que cela se réalise dans les meilleures conditions si ce n'est la SSE, qui doit être le lien vivant entre les travailleurs et le syndicat. Alors que le 36^e Congrès en avait marqué l'importance, voilà qu'aujourd'hui on voudrait faire machine arrière « tout le pouvoir au syndicat » ? Mais n'est-ce pas la voie de l'étouffement de l'expression vivante des aspirations des travailleurs au profit des réflexions et de l'impulsion d'une équipe qui (au nom de la globalisation sur un secteur ou groupes d'entreprises) va ravaier la section à un rôle « technique » ? Pourtant, on continue bien de dire que c'est dans l'entreprise que se forge nos perspectives, alors soyons logiques, camarades, défendons nos SSE et au contraire développons-en le nombre et le rôle.

Intervention de Françoise Hennion au nom de 11 syndicats des Deux-Sèvres

Les orientations politiques de la CFDT

« Depuis quelque temps, et particulièrement depuis 74, la CFDT a perdu ses capacités de proposition et d'innovation. C'est le rapport général qui le dit. Ceci nous inquiète !

Certains ont déjà cru qu'il était possible de créer une grande force socialiste autogestionnaire, en s'investissant dans le Parti Socialiste pour l'ouvriérisme... Or, dans les Deux-Sèvres, dans une association dirigée par les socialistes soi-disant « à gauche » et haut placés au sein du PS, cela donne une déclaration au conseil d'administration : on doit donc voiler quelques extraits : « Quelque soit la société de demain, autogestionnaire ou pas, on n'y raserait pas gratis, même si une assemblée générale minoritaire le décide sous l'influence de quelques doux rêveurs, futurs martyrs des causes perdues d'avance » !

Où est donc l'autogestion là-dedans quand de tels socialistes attaquent directement des délégués CFDT ? Qu'en sera-t-il en période de transition ? Nous risquons d'entendre de nombreux propos de ce genre pour calmer les travailleurs. D'où nécessité impérieuse d'affirmer notre indépendance syndicale par rapport à ces notabilités-là.

Attention, ne nous leurrions pas, ce genre de dirigeants du Parti Socialiste bien placés nationalement peuvent très bien se retrouver ministres de l'éducation ou de la formation permanente dans l'hypothèse d'un gouvernement de gauche. Et si leur autoritarisme est à l'image de celui qu'ils imposent localement, nous aurons bien du plaisir... »

L'opération des assises du Parti Socialiste en 74, « A aussi contribué à affaiblir le courant autogestionnaire et à privilégier le courant électoraliste. La façon dont cette opération a été mise en œuvre par les militants CFDT et notamment certains membres du bureau national, a fait problème. En effet, ces camarades ont bel et bien engagé la CFDT... »

A ce moment, le débat n'a pas eu lieu et les militants de base, se sont retrouvés devant le fait accompli, par ceux du sommet. Cela nous semble pour le moins contradictoire avec nos idées autogestionnaires. Dire que la CFDT n'a rien perdu de son indépendance nous paraît purement gratuit. L'indépendance de la CFDT doit être précieusement gardée. La CFDT souhaite une grande force socialiste autogestionnaire, cela ne veut pas dire un grand et fort PS ! »



37^e Congrès CFDT

INTERVENTION DE YOLLANDE COLLERET

FÉDÉRATION GÉNÉRALE SERVICE-LIVRES PAPIER-CARTON

UNITE AUTOUR DES O.S.

A plusieurs reprises, le rapport général emploie le terme « marginal » pour parler des femmes, des jeunes, des O.S., des immigrés.

On semble s'accommoder bien vite de cette marginalisation pour expliquer leur sous-représentation dans l'organisation syndicale. Par rapport à l'évaluation du capitalisme, ces catégories ne sont-elles pas centrales ? Centrales par rapport à leur position dans la production, centrales par rapport aux conflits que nous connaissons dont les travailleurs, les plus déqualifiés sont souvent le noyau le plus dur.

La place importante que ces catégories tiennent dans les luttes est le résultat même de l'évolution du capitalisme qui, pour survivre, se restructure en permanence et réorganise le travail pour une plus grande productivité. Ces couches de travailleurs qui subissent le plus durement l'exploitation capitaliste posent par leurs luttes le plus clairement la question de la rupture avec le système capitaliste.

Cette question du poids que devraient avoir, dans l'organisation syndicale, les catégories porteuses de la critique la plus radicale du capitalisme n'est pas une question formelle de représentativité dans les structures, mais celle de notre capacité à préparer le socialisme en organisant les forces qui se construisent dans les luttes d'aujourd'hui.

Il est essentiel que les organisations syndicales reposent sur les couches qui contestent le plus le capitalisme, c'est une garantie pour un autre fonctionnement de la société. (...)

L'organisation collective des travailleurs que nous saurons impulser aujourd'hui et demain est la meilleure garantie d'une évolution conforme aux aspirations des travailleurs. (...)

Le fait d'avoir élu un gouvernement de gauche ne donnera pas plus de pouvoir aux travailleurs dans la nation que l'élection de délégués ne donne aux travailleurs le contrôle de leur organisation dans l'entreprise. Tout dépendra des possibilités qu'auront les travailleurs pour décider de ce qui les concerne et de ce qui conditionne leur vie.

Ce qui nécessite pour l'organisation syndicale de prioriser l'organisation des forces plutôt que chercher à capitaliser des voix. (...)

Cette capacité de décisions collectives des travailleurs n'est pas spontanée, elle nécessite que l'organisation syndicale soit capable d'assurer la continuité et la systématisation de la réflexion et de l'action. Cela situe la tâche essentielle du syndicat, donc de l'adhérent, d'abord avec les travailleurs sans que pour autant, il se substitue à eux pour décider.

37^e Congrès CFDTIntervention du syndicat construction-Nancy
CONTRE LES «OBJECTIFS
DE TRANSFORMATION»

Si aujourd'hui nous défendons cet amendement, c'est parce que nous pensons que le terme «objectifs de transformation» reste encore empreint d'une grande confusion tel qu'il est utilisé dans la CFDT. Les objectifs de transformation sont-ils les axes définis dans la résolution générale sur : la propriété, l'Etat, la

hiérarchie, le pouvoir, etc... ou bien l'idée que ces objectifs de transformation peuvent s'échelonner dans le temps : aujourd'hui, dans la période de transition, dans le cadre du socialisme ?

N'Y AURAIT-IL PAS L'IDÉE QUE DANS LE SYSTÈME CAPITALISTE, NOUS DEVONS LUTTER POUR OBTENIR LE SOCIALISME PAR MORCEAUX OU CRÉER UNE CONTRE-SOCIÉTÉ DANS LE SYSTÈME. SI CELA ÉTAIT, LE SOCIALISME À LA CARTE SERAIT NÉ !

A PROPOS DE
LA «GAUCHE SYNDICALE» :

Au cours du Congrès d'Annecy, ce que l'on a coutume d'appeler la «gauche syndicale» et qui s'était jusqu'à présent retrouvé dans le texte de «Contribution au débat» (signé par HACUITEX, la SANTÉ, les BANQUES, les PTT, la CONSTRUCTION, et RHÔNE-ALPES) s'est dispersé. Le caractère de compromis de ce rassemblement n'a guère résisté aux faits. Les uns ont voté avec l'opposition syndicale révolutionnaire et les forces d'extrême-gauche certains textes (sur l'Union des Forces

Populaires, les Comités de grève, les objectifs de transformation...). D'autres (PTT et une partie de Rhône-Alpes...) ont joué le jeu de la droite réformiste ! L'heure est à la clarification ! A ces militants, eux aussi opposés à la majorité confédérale CFDT (à leur manière), nous disons qu'il est temps de se mieux connaître et de chercher des terrains d'unité sans exclusive... «Brisons nos chaînes» ouvrira ses colonnes en ce sens dès septembre-octobre, avec une «enquête-débat»... A la

«gauche syndicale» institutionnalisée, le courant d'«Opposition Syndicale Révolutionnaire» posera ces questions préalables :

- où en est la décentralisation de l'opposition des Fédérations jusqu'aux syndicats et SSE ?
- quelle structuration de l'opposition ?
- quelle sera l'attitude d'une part par rapport à certaines forces équivoques (au sein des PTT par exemple) et d'autre part vis-à-vis des cégétistes d'opposition ?

INTERVENTION DE B. GERLAND
AU NOM DE 18 SYNDICATS DES UD :
AIN, DRÔME, LOIRE (RÉGION RHÔNE-ALPES)

POUR DÉFENDRE L'AMENDEMENT
AU PARAGRAPHE 210 DE LA RÉOLUTION
GÉNÉRALE CONCERNANT
TRANSITION AU SOCIALISME ET

Hégémonie de la classe ouvrière

«Je défendrai cet amendement au nom de dix-huit syndicats de : l'Ain, la Drôme, la Loire et du Syndicat Santé de la Seine-St-Denis.

Quelle est la réalité et les propositions que renferment ces mots ? Nous allons nous en expliquer :

Tous ici, par notre pratique de travailleurs d'abord, et de militants ensuite, nous sommes collectivement et concrètement au clair sur ce qu'est le capitalisme. (...)

Cette réalité, c'est la lutte de classes entre la bourgeoisie et les travailleurs, deux classes d'intérêts opposés, deux classes qui, dans leur évolution, se complexifient (la classe bourgeoise et la classe ouvrière de maintenant en France ne sont pas les mêmes qu'en 1850). Nous constatons qu'au fur et à mesure que s'étend en nombre et se renforce en intensité l'exploitation, cette lutte, du même coup s'aiguise.

Plus le capitalisme se développe, plus se développent les catégories exploitées, dépossédées, réduites à l'état d'O.S. exécutants, écartés de tout pouvoir.

Pour étendre son exploitation, peu à peu, le capitalisme dépossède l'ensemble des travailleurs de leurs outils de travail, de leur savoir-faire, de leur emploi.

En disant cela, nous ne faisons que rendre compte :

- de l'accentuation de la division du travail autour de laquelle s'organise l'ensemble des rapports de domination.

- de l'accentuation de la division entre ceux qui sont aux manettes et ceux qui possèdent le capital, le savoir, la technique

- du caractère de plus en plus complexe des processus de travail. (...)

OUI, LES TRAVAILLEURS QUI SUBISSENT DE FAIT L'EXPLOITATION SONT ET DOIVENT ÊTRE LA FORCE HÉGÉMONIQUE.

Ils le sont et doivent l'être, en ce sens :

- qu'ils sont, à travers leurs luttes et les capacités qu'ils y

acquissent, malgré cette division sociale du travail, le moteur des transformations et, à l'initiative de ces transformations, la force déterminante de propositions.

- qu'ils doivent et devront substituer à la mystification organisée par la classe bourgeoise leurs capacités de promouvoir les intérêts et les valeurs de tous ceux qui sont aujourd'hui réduits à se soumettre.

- qu'ils devront, peu à peu, conquérir et transformer les entreprises et l'Etat, acquérir collectivement la compétence pour substituer au risque de gestion technocratique la gestion collective des travailleurs.

Dans notre proposition est incluse la leçon que nous tirons de l'expérience socialistes des pays de l'Est. Une nouvelle bureaucratie politique s'est accaparée le pouvoir au détriment des travailleurs. Nous avons tout-à-fait là l'exemple d'un processus où précisément les travailleurs n'ont pas été la force hégémonique.

• Il ne s'agit pas d'une conception restreinte du rassemblement pour le socialisme, mais d'une conception réaliste visant effectivement à l'accès des travailleurs au pouvoir.

• Il ne s'agit pas pour nous d'exclure qui que soit de la bataille pour le socialisme autogestionnaire et de l'exercice du pouvoir, bien au contraire,

• Il ne s'agit pas de monopolisation du pouvoir, mais d'assigner à chaque couche, à chaque catégorie sociale sa place.

Sauf à vouloir rester dans le domaine du rêve - or, dans une telle bataille peut-on rêver ? - tout rassemblement social suppose une force motrice autour de laquelle se rassemblent et agissent toutes les couches qui auront opté clairement pour le socialisme.

Ainsi, il appartiendra aux travailleurs qui auront, les premiers, intérêt très concrètement à abattre définitivement le capitalisme et à lui substituer le socialisme, à faire partager aux autres couches sociales leurs conceptions, propositions, idéologie. (...)

Il est clair alors, que vouloir aujourd'hui définir des objectifs clairs à long terme, sans connaître la réalité sociale de la période relève de la «boule de cristal», en clair de l'utopie.

Pour nous, l'Union des Forces Populaires doit faire en sorte que l'acquis des luttes syndicales ne se perde pas, que ces luttes trouvent une réponse véritable sur le plan politique.

Cette union doit être d'abord un mouvement de masse, qui dans son avancée, entretient des rapports conflictuels et ponctuels avec l'ensemble des organisations de gauche sur des bases de lutte de classe.

Ceci est différent d'un accord sur un programme de gouvernement et plus encore, d'une liaison organique avec des partis pour l'application de ce programme. Ceci se distingue nettement de l'Union du Peuple de France préconisée par le PCF.

L'Union des Forces Populaires doit reposer sur des objectifs clairs, qui doivent être à la fois mobilisateurs et s'inscrire dans une logique de rupture avec le capitalisme.

Sur ce point, certains camarades s'interrogent sur les objectifs sur lesquels doivent converger les forces regroupées dans l'Union des Forces Populaires.

Pour nous, c'est clair, c'est contre le capitalisme !

Ces mêmes camarades écrivent à propos de l'UFP : «Il n'y a pas de convergence entre union de la gauche et extrême-gauche» et ils continuent : «Il n'y a pas d'objectifs de transformation dans l'union de la gauche» alors qu'appellent-ils «mobiliser sur des grands axes même limités». (cf. Bulletin du militant - FGM)

Nous croyons y avoir répondu en posant notre amendement : «Il s'agit d'objectifs immédiats crédibles capables de mobiliser les masses populaires».

Ceci est tout autre chose que des objectifs de transformation qui ne sont pas immédiats et qui se réaliseront pour les uns après la prise du pouvoir politique, et pour les autres dans la phase de transition au socialisme.

Ceci rejoint point par point ce que déclarait E. Maire dans la réponse aux interventions sur le rapport général : «C'est une raison de plus pour ne pas passer tout notre temps à imaginer des situations qui ne se produiront jamais, mais au contraire pour mobiliser sur des objectifs concrets que nous entendons bien, eux, voir se réaliser».

Donc, ce qui est urgent aujourd'hui, c'est bien de développer cette mobilisation populaire et de pouvoir aussi attaquer le pouvoir sur tous les fronts, que ce soit dans le développement capitaliste dans l'entreprise : par des actions pour l'augmentation des salaires ; la garantie de l'emploi ; la remise en cause de la division du travail, la réduction du temps de travail, etc... que ce soit au niveau des appareils répressifs, idéologiques, administratifs tels que l'information, l'armée, l'enseignement, la justice, etc...

C'est surtout par le contenu des revendications proposées et les moyens d'action employés que les travailleurs découvriront les orientations de la CFDT et y adhéreront.

Pour cela, il nous faut préciser notre stratégie et nos perspectives pour les mettre au niveau de la riposte que la situation nécessite. C'est pourquoi nous demandons au Congrès de voter cet amendement.

POUR LA COORDINATION DES LUTTES HOSPITALIERES

Lettre à la C.E. de la CFDT

Chers camarades,

Le syndicat CFDT du Personnel de l'Assistance Publique à Paris s'indigne de la récente décision du Bureau National condamnant l'initiative de plusieurs structures syndicales pour une coordination des entreprises en lutte autour de Lip. Cette coordination a été appelée par plusieurs syndicats ou sections syndicales CFDT (et aussi CGT). Notre syndicat compte-tenu des difficultés qu'il a éprouvées lors des derniers mois pour élargir son action, a approuvé cette initiative et y a donc participé. Nous dénonçons d'autre part l'interprétation faite lors de ce Bureau National, que cette coordination serait

manipulée (?) par certains militants non mandatés par leur syndicat.

Pour notre part, nous pensons que ce genre d'initiative est positive, car elle permet aux travailleurs de différentes entreprises en lutte, d'échanger leurs expériences et de briser l'isolement dans lequel le pouvoir et le patronat les enferment.

Face à cette situation, il est urgent de lancer le débat dans l'ensemble de l'organisation afin que la prise en charge de la coordination des luttes soit la préoccupation principale de toute la CFDT.

Veuillez agréer, chers camarades, nos salutations syndicalistes.

Syndicat CFDT du Personnel de l'Assistance Publique
à Paris, 57 Bd de Sébastopol, 75 001 Paris

Le conseil syndical A.P. Unanimité - 1 abstention

FACE A LA REPRESSION...

C'est dans un contexte de revendications non satisfaites qu'il faut resituer «l'affaire de Garches». D'une part, la Direction Générale de l'AP va sanctionner et réprimer des élèves-infirmiers qui ont participé aux journées nationales d'action du 6 et du 13 mai 1976, et va licencier une déléguée CFDT. Cela fut le point de départ de l'affaire.

D'autre part, elle a décidé de faire un exemple afin de prévenir toute volonté de lutte pour la rentrée prochaine. Ceci concerne donc l'ensemble des hospitaliers de l'AP et pas seulement les élèves-infirmiers.

Par ailleurs, ces événements ont lieu à un moment où la CFDT-Santé connaît de profonds remous internes. Ceux-ci ont

pris la forme de règlements de comptes politiques à l'intérieur de la Fédération Nationale des Syndicats des Services de Santé et Services Sociaux, où le CERES a «magouillé» pour éliminer le secrétaire général (cf supplément à pages syndicales CFDT-Santé n°188). La CFDT-Assistance Publique non seulement va subir les pressions de la confédération jusque dans son congrès (cf lettre de rappel à l'ordre de Jacques Moreau, datée du 26 avril 1976), mais encore elle va être marquée par de telles contradictions qu'il ne sera pas possible à son congrès d'adopter des orientations claires et précises. C'est peu dire que d'affirmer que l'ensemble de ce contexte va peser lourdement sur le déroulement de «l'affaire de Garches».

Chers camarades,

(...) Nous avons lu avec attention les documents préparatoires à votre congrès et nous nous permettons de faire quelques remarques concernant le projet de résolution sur l'armée ? Sans revenir sur l'ensemble du texte, celui-ci s'éloigne ou est contradictoire sur plusieurs points avec les positions confédérales. (...)

Nous souhaiterions que vous fassiez part à votre congrès de notre lettre et nous espérons que celle-ci vous permettra une discussion approfondie sur un problème qui a retenu toute l'attention des organisations de la CFDT dans une période récente.

Pour la Commission Exécutive :
Jacques Moreau

COMMENT MENER LA RIPOSTE ?

Désireux de s'affirmer dans une lutte dure, après les proclamations du congrès A.P., mais n'ayant pas les moyens de faire l'analyse du rapport de forces à l'Assistance Publique, les permanentes vont se substituer au mouvement de masse tout en croyant l'impulser. Tel est le sens de leur participation à l'occupation de l'Ecole d'infirmières de Garches (nombre d'élèves : trois cents), où trois permanents faisaient partie des trente occupants.

• CHOIX DES MODALITÉS D'ACTION

Elles ont été déterminées de façon large. En plus des moyens traditionnels — A.G., pétitions, tracts, délégations à la direction générale de l'Assistance Publique — se sont ajoutées des modalités nouvelles pour les hospitaliers de l'A.P. Ainsi, non seulement un meeting de solidarité a été tenu à la Bourse du

Travail, mais aussi, la déléguée CFDT licenciée a participé à la coordination des entreprises en lutte, le 12 juin à Clichy, contre la répression.

• ABSENCE D'UNITÉ SYNDICALE

Dans le tract d'appel au meeting de solidarité, le syndicat A.P.-CFDT a proposé «à toutes les organisations syndicales une riposte unitaire, massive et sans préalable». Cet appel n'a pas eu les suites qu'en attendaient leurs auteurs. La CGT, majoritaire à l'Assistance Publique, a adopté une position d'attente. Cette attitude traduit bien une volonté délibérée : comme aurait dit Georges Séguy, «nous ne sommes pas des inconditionnels de la solidarité syndicale». Néanmoins, des syndiqués CGT ont signé les pétitions de soutien et de solidarité. Finalement, l'absence d'unité syndicale a fait le jeu de la direction générale qui a pu se permettre de frapper un grand coup.

QUELLES PERSPECTIVES ?

Elles sont de deux ordres. D'une part, malgré la période peu favorable — examens et vacances — une riposte minimum s'organise :

— dans tous les hôpitaux de Paris, le mardi 22 juin fut une journée d'information sur la répression.

— une enquête, prévue dans le cours de l'été 1976, se prépare pour constituer des «dossiers répression» à l'Assistance Publique.

— une Coordination des luttes hospitalières est prévue les 14 et 15 août à Grenoble.

Surtout, les hospitaliers de l'A.P. se doivent de préparer la rentrée des luttes aux côtés des autres travailleurs. C'est ce à quoi vont s'engager à l'A.P., les syndicalistes révolutionnaires dans l'unité CGT-CFDT.

Des délégués et syndiqués CFDT
de l'A.P. Paris



APPEL des syndicats CGT et CFDT du CHR (GRENOBLE)

La Tronche le 23/7/76

Camarades,

Nous entamons notre 7^e semaine de lutte sous forme de : service minimum (entretien), 55 mn d'arrêt de travail, grève administrative, grève totale (soins externes, facturation).

Parti des ASH, ASI, notre mouvement s'est étendu à toutes les catégories de personnel pour 2 000 francs minimum, 250 F pour tous, 13 heures supplémentaires comme à Paris, augmentation des effectifs, temps de repas sur le temps de travail, prime de nuit à 5 francs.

Ce que nous avons obtenu : embauche directement comme stagiaire (sous réserve du dossier

médical), tous les ASH-ASI-Man. Spec. passent AOP, examens d'OPI pour les magasiniers et la stérilisation, congés annuels comptés sur 5 jours par semaine, 20 minutes de repas sur le temps de travail, et des petites améliorations par service.

Les principales revendications seront résolues nationalement, ce qui nécessitera un rapport de force national face aux ministères.

Pour cela, il s'agit de se préparer tous ensemble.

C'est pourquoi nous vous proposons une rencontre inter-hôpitaux pour : 14-15 août 1976

Car il faut :

- envisager la lutte d'ensemble à la rentrée !
- faire un échange sur nos luttes !

LA DIRECTION DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE JOUE DU BATON

- A Garches

Des élèves de l'école d'infirmières se mettent en lutte contre le règlement intérieur de leur école qui leur paraît très dur et infantilisant (obligation de demander des permissions et des autorisations pour n'importe quoi etc...). Réaction de la direction face à cette lutte : 3 cars de flics viennent faire évacuer les élèves de l'école, en pleine nuit : 13 élèves sont mutées et une vingtaine d'autres doivent s'engager par écrit à rester tranquilles jusqu'à la fin de leur formation... sinon, elles seront renvoyées.

- Toujours à Garches

La déléguée syndicale CFDT qui soutenait activement la grève des élèves est tout simplement licenciée. Les autres militants CFDT ont reçu un blâme et se sont vus retirer la moitié de la prime.

- A Bondy

Un militant CGT a failli avoir un blâme pour action syndicale : la direction de Bondy s'est contentée d'un «avertissement».

- A la pharmacie centrale

Une militante CFDT a été priée de ne

pas venir travailler : sa présence semble déranger la direction de la pharmacie.

A côté de ces faits significatifs, il faut signaler toute une série de déclarations de la direction avertissant les syndicats que désormais, elle n'accepterait plus de grèves dures à l'A.P. et qu'il était même question de réduire de plus de moitié les heures syndicales attribuées chaque mois aux organisations.

Face à cette attitude répressive qui va s'abattre de plus en plus sur les syndicats, nous n'avons pas à baisser les bras. Au contraire, c'est maintenant qu'il nous faut réagir et engager des luttes sur tous les terrains où il y a injustice flagrante, sur tous les terrains où les travailleurs peuvent changer quelque chose à leur situation. Sinon, c'est donner carte blanche à la direction qui va s'employer à supprimer peu à peu tout un ensemble de droits et de libertés accordés jusqu'ici aux travailleurs de l'Assistance Publique. (...)

Ensemble, nous pouvons reconquérir cette liberté que le pouvoir s'ingénie chaque jour à nous supprimer.

Section Syndicale CFDT - F-M

La visite de deux membres du Bureau National de la CFDT à l'Union Départementale «33» :

mission d'information ou tentative de «reprise en main» ?

Cet article a été rédigé par des délégués CFDT de la Caisse d'Epargne (syndicat des Banques) de Bordeaux.

Au cours du mois de décembre 1975, l'U.D. «33» s'est mobilisée pour protester contre l'arrestation de son secrétaire Michel Bourre et la perquisition des locaux ainsi que pour soutenir le combat des Comités de soldats. A la suite de ces événements, le Bureau National de la Confédération a jugé nécessaire d'envoyer une mission d'information à Bordeaux (ainsi qu'à Besançon, Chaumont, et Seine Saint-Denis).

Jeanette Laot et Gilbert Declerc sont donc venus à Bordeaux le 24 mars 1976 pour rencontrer le conseil ordinaire de l'U.D. Or, au cours d'un conseil précédent décision avait été prise d'élargir le conseil à tous les militants lors de la venue des confédéraux. Face à cette décision démocratique les permanents nationaux ont répondu par une décision bureaucratique en refusant de discuter avec le conseil élargi qu'ils considèrent comme un conseil non responsable. Il a même été précisé par G. Declerc qu'une assemblée aussi importante «pouvait se prêter à certaines manipulations». Le terme de gauchistes ou celui de révolutionnaires n'ont pas été employés mais ils transparaissent à travers les propos du responsable national ; et cela va très exactement dans le sens du paragraphe 221 du projet de résolution générale du 37ème congrès qui indique clairement : «Cette orientation ne saurait se concilier, ni avec la conception de l'avant-garde éclairée qui prétend diriger les luttes ouvrières, ni avec les pratiques de

minorités manipulatrices ou l'action putschiste»!!!

Le refus des confédéraux de discuter avec les militants qui avaient préparé, organisé et vécu les journées de décembre 1975 montre bien que ces pseudos-missions d'informations n'étaient qu'un écran de fumée destiné à masquer le véritable souci de la confédération : lutter contre les militants révolutionnaires de l'organisation et contre leur influence. L'adoption d'un amendement (toujours pour le projet de résolution générale du 37ème congrès) qui stipule que «la C.F.D.T. s'est prononcée pour que soit reconnu aux militaires appelés et de carrière le libre exercice des droits constitutionnels, en particulier le droit syndical» ne fera pas illusion auprès des militants présents ce soir là : ils savent que les journées de décembre 1975 ont placées les U.D. qui y ont pris une part active dans le collimateur de la confédération pour qui la «chasse aux sorcières passe avant la lutte contre la bourgeoisie». Ces militants ont aussi compris que «l'autogestion... (principe d'organisation et de fonctionnement de la société socialiste, qui conditionne dès aujourd'hui les moyens par lesquels se construit le socialisme démocratique...)» ne serait qu'un leurre si dans le type de société proposé les travailleurs étaient privés de leur droit d'expression par des bureaucrates du type de ceux rencontrés ce soir là.

- NON A LA RÉPRESSION MENÉE CONTRE LES MILITANTS SYNDICALISTES DE LA CFDT
- NON A LA CFDT COURROIE DE TRANSMISSION DU PS
- LES BUREAUCRATES HORS DU SYNDICAT
- NON A UN PSEUDO-SOCIALISME
- TOUT LE POUVOIR AUX TRAVAILLEURS

Il n'y a pas que Marchais et Mitterrand...

Pour rejeter la dictature du prolétariat, il n'y a pas que le XXII^e Congrès du P.C.F ou les éditoriaux du journal du PS «L'Unité». Il y a - désormais ouvertement -, la majorité des dirigeants actuels de la confédération CFDT, au premier rang desquels... la Fédération Générale de la Métallurgie (J. Chérèque, A. Mercier, F. Moutet...).

Dans une récente auto-interview, la F.G.M. s'exprime clairement, rejetant toute formulation équivoque, parce que «permettant d'introduire la notion de dictature du prolétariat» !

«Question n° 12 : en ce qui concerne la phase de transition, certains camarades (...) parlent de «l'hégémonie de la classe ouvrière»,

que penser d'un tel concept ?

Réponse : (...) Dans la phase de transition, le pouvoir appartiendra à l'ensemble des forces sociales qui luttent pour la défense et l'approfondissement d'un projet socialiste, contre toutes les survivances de l'exploitation, de la domination et de l'aliénation (...). Car le socialisme autogestionnaire ne saurait se limiter à l'accession au pouvoir des seuls salariés. (...) Il n'y a pas lieu de rejeter à priori d'importantes couches sociales dans les bras de l'adversaire de classe et ainsi de restreindre nos chances de parvenir au stade achevé d'une société autogestionnaire».

(Extraits du Bulletin du Militant (hebdo), de la FGM-CFDT du 15-5-76)

MERCI

MONSIEUR MERCIER !

Le 37^e Congrès confédéral a propulsé à la Commission Exécutive, pour épauler au Secteur Action Revendicative la falote Laot (qui ne l'avait, ces derniers temps, animé que de bien maigres feux) Albert Mercier. Ce membre «éminent» de la Fédération Générale de la Métallurgie devient donc le représentant direct, l'éminence grise de Chérèque, dans la C.E.

Parce qu'il a été ouvrier aux Fonderies du Doubs, puis à Sochaux, ce qui n'est pas si fréquent à la direction des confédérations tant CFDT que CGT de nos jours, nous devrions nous réjouir.

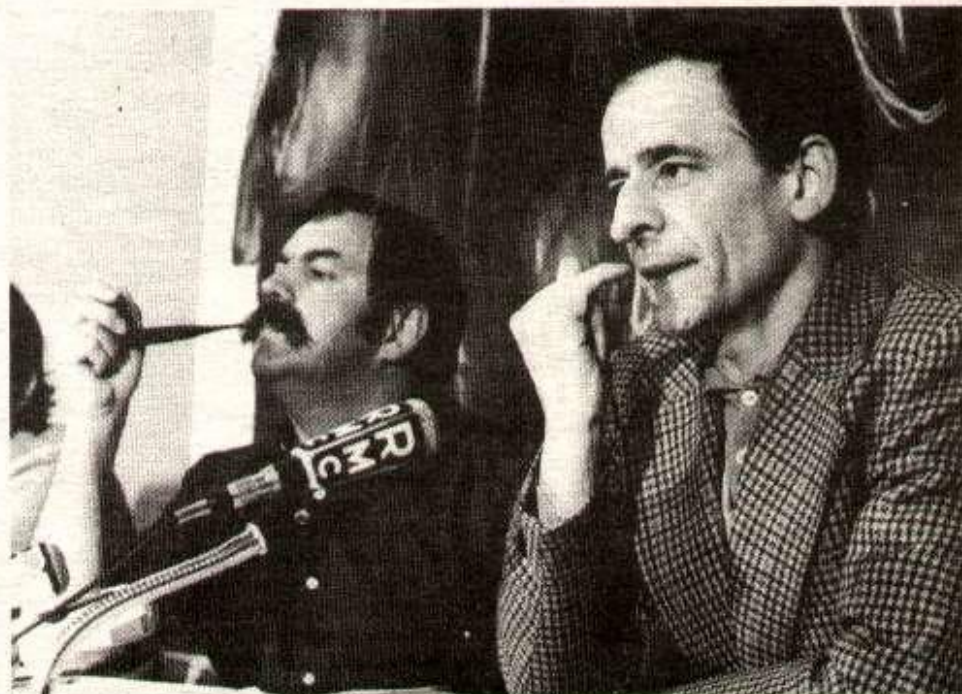
Malheureusement, ce n'est pas le cas !

Entré au secrétariat de la FGM dès 1971, son arrivée coïncide avec une première vague d'attaques contre des militants du Conseil Fédéral de la Métallurgie, connus pour leurs positions révolutionnaires. A Sochaux même, il n'a pas été étranger à la chasse aux sorcières qui aboutit notamment à l'exclusion de deux des principaux animateurs du syndicat Peugeot depuis 1968...

Ce tendre personnage, s'est depuis, illustré à propos de Lip. En particulier, avec son compère Fredo Moutet (de la direction FGM aussi), il a multiplié les pressions sur la SSE-Lip, pendant le conflit de 73-74. Lors du Conseil Fédéral

des 18/20 octobre 73, au moment où les «Lips» sont aux prises avec les attaques de la CGT, le plan Giraud, etc... voilà les positions qu'il défendait (avec B. Loiseau du Creusot, T. Troglic de Nancy et M. Gay de Franche-Comté) : «Il faut que le Conseil Fédéral mandate la FGM pour intervenir auprès de la SSE-Lip, avec une action contraignante. Il faut que les «Lips» choisissent leurs alliés, car la SSE en mettant en route le Comité de soutien a permis la rentrée des groupes gauchistes. Le Comité d'Action se pose en organisation politique. Il faut clarifier cette situation !»

-Et voilà maintenant que, pas plutôt élu à la C.E. confédérale, l'inévitable Mercier enfourche les pires chevaux de bataille de Maire : il s'en prend aux «Lips» (c'est décidément une habitude) et plus précisément à la coordination qu'ils animaient avec les camarades de Griffet, etc... Cette «coordination» là (comme celle des stagiaires AFPA) sent le bûcher : unitaire (CGT-CFDT), ne passant pas par la pyramide confédérale, se comportant en centralisation des luttes (même partielle !)... autant d'insupportables caractéristiques d'une situation de fait... extra-syndicale, si ce n'est pas anti-syndicale aux yeux de l'incorrigible M^r Mercier !



LETTE OUVERTE DES LIPS A LA CONFEDERATION CFDT*

Le 6 juin dernier, une réunion de travail, regroupant une centaine de travailleurs, a eu lieu à Besançon. Son but ? Regrouper les entreprises en lutte sur l'emploi, réfléchir à des actions communes, se donner des moyens d'une communication permanente par la création d'un secrétariat à la coordination des luttes, pour le moment confié aux camarades de Lip. Il n'y avait dans cette opération rien de particulièrement «subversif». D'ailleurs, la plupart des militants présents étaient des délégués CFDT et CGT, mandatés par leur section, spécialement au niveau de la représentativité des entreprises en lutte.

DEUX CONCEPTIONS DE LA COORDINATION DES LUTTES...

Deux conceptions se sont opposées au cours du débat. La première émanait surtout des travailleurs attachés à des tâches revendicatives, aux questions de répression ou aux difficiles problèmes du chômage. Cette conception - à notre avis irréaliste - visait une coordination large des luttes. La seconde - et sur cette ligne, nous retrouvons tous les représentants des entreprises en lutte sur l'emploi (Caron-Ozanne, Griffet, Soplec, Idéal-Standard, Lip...) - visait un rapprochement entre les entreprises aux caractéristiques semblables. Rapprochement concrétisable par des actions communes et une communication de tous les instants.

Le fondement de cette deuxième conception ? «*Nous avons connu le même processus qui a abouti à la fermeture, nous sommes tous en occupation, nous avons tous besoin d'organiser la lutte à l'intérieur et de la populariser à l'extérieur, nous avons tous besoin d'un rapport de forces puissant pour déjouer les pièges du pouvoir et du patronat. Puisque nous sommes «semblables», sortons de notre isolement, échangeons nos idées, coordonnons nos actions, créons de nouveaux réflexes d'unité, de nouvelles habitudes dans le mouvement ouvrier, dans le syndicalisme*». C'est cette seconde conception qui a été retenue. C'est elle qui constitue le fondement de la coordination des entreprises en lutte sur l'emploi.

Les participants, dans leur grande majorité délégués syndicaux, (et pour quelques uns depuis de longues années), militants convaincus et actifs dans leur propre syndicat, ont été stupéfaits en prenant connaissance de la note publiée par le secteur confédéral CFDT - action revendicative dans *Nouvelle CFDT*.

La section CFDT de Lip, l'UL et l'UR de Besançon ont répondu à la confédération par une lettre interne, préférant l'explication directe à la polémique publique, respectant en cela la vieille maxime populaire : «*Il est préférable de laver son linge sale en famille*». Mais le secteur confédéral - action revendicative, qui a apparemment perdu la mémoire des maximes populaires, non content de ce premier coup d'éclat, a publié - ou fait publier, ce qui revient au même - de larges extraits de la note confédérale, dans *Syndicalisme Hebdo* du 24 juin 1976. Du coup, le «déballage» est public, car *Syndicalisme Hebdo* est lu par les autres syndicats, et à n'en pas douter... par le pouvoir lui-même. Ainsi la section CFDT de Lip, l'UL et l'UR de Besançon, se voient contraintes de s'expliquer officiellement devant la CFDT et les travailleurs.

DEBAT OU INQUISITION ?

La vraie question, le vrai débat, devrait être celui-ci : comment peut-on coordonner l'action des deux cents entreprises actuellement en occupation ? Ce point, pourtant essentiel, semble avoir échappé au Bureau National, qui préfère sanctionner les apparences plutôt que s'interroger sur le fond. Une chose est sûre en tous cas, dans cette affaire, c'est que toute la CFDT, de la base au sommet, risque de pâtir, et ce par manque de clairvoyance et de prudence de nos principaux animateurs. Allons, messieurs du Bureau National, secteur action revendicative, un peu de sang-froid. Si vous l'avez perdu, nous le revendiquerons pour vous !

Un deuxième aspect de l'attitude de la confédération nous a particulièrement choqué. Il est d'ailleurs inhabituel chez elle : l'absence totale d'écoute et de dialogue. En effet, à aucun moment, le secteur action revendicative n'a pris contact avec la section CFDT de Lip, pas plus qu'avec l'UL et l'UR de Besançon également concernées. On s'est tous retrouvés «crossés» sans jamais avoir été entendus. Pourtant, nous avons pris la peine d'avertir nos dirigeants : deux fois nous avons communiqué par téléphone, une fois nous les avons rencontrés pour leur demander les explications qui s'imposaient.

Il est vrai que ces communications téléphoniques et cette visite (en date du 17 juin et donc pendant les assises du Bureau National) s'adressaient à la FGM-CFDT et non à la confédération. Mais le chemin qui va de l'une à l'autre n'est quand même pas si long ! Ou bien devons-nous conclure que les communications entre Confédérations et fédérations soient à ce point parasitées qu'elles en deviennent inaudibles ? Nous nous sommes

trompés d'immeubles, c'est sûr ! L'expérience nous servira de leçon. La prochaine fois nous ferons en sorte de frapper à la bonne porte...

Ainsi, sommes-nous «crossés» sans jamais avoir été entendus. Effarant ! On se croit revenu aux temps anciens de l'Inquisition, ou à ceux plus récents du Saint-Office. Au diable ces méthodes inquisitoriales et vaticanes, nous ne savions pas qu'elles étaient encore utilisées de nos jours !

Qui est perdant dans cette affaire ? La CFDT et la démocratie. Et pourtant tous, de la base au sommet, nous tenons à notre syndicat. Nous y tenons pour deux raisons essentielles. Parce qu'il met en œuvre une pratique démocratique entre les hommes, une pratique de liberté. Et parce qu'il sait être attentif aux initiatives nouvelles, pour les conseiller et les guider certes, mais sans jamais les condamner à priori. Parce que nous tenons à ce que vive cet esprit-là, nous tenons à ce que vive la CFDT.

UN «ACCIDENT» ?

Il faut ramener l'attitude récente de la confédération à sa véritable dimension qui est - à n'en pas douter - celle d'un simple accident de parcours, d'un faux pas imprévisible et rapidement maîtrisé dans une marche par ailleurs assurée. S'il en était autrement, que deviendrait la démocratie dont nous nous réclamons ?

Dans cette même note, citée plus haut, le secteur confédération action revendicative s'inquiète «pour les travailleurs concernés» et pose cette question : «*En quoi une coordination extra-syndicale des luttes peut-elle aider à la solution de conflits aussi différents que Griffet, Caron-Ozanne, Lip, etc ?*»

Certes, il est souvent délicat de résoudre positivement les conflits, et la coordination est toujours une aventure difficile : sur ces deux points, nous sommes d'accord. Par contre, nous avons des doutes sérieux quant à la rigueur du jugement de la Confédération lorsqu'elle parle de conflits aussi différents que Griffet, Caron-Ozanne ou Lip. C'est vrai, ressemblance n'est pas identité, mais quand même ! Ne s'agit-il pas d'entreprises en lutte pour l'emploi, d'entreprises en occupation depuis plusieurs mois, d'entreprises qui s'organisent à l'intérieur et popularisent à l'extérieur ? Ces entreprises n'ont-elles pas connu depuis le début, le même processus - celui qui va le plus souvent des réductions d'horaires à la fermeture et à l'occupation - et n'ont-elles pas à développer un égal rapport de forces, étant soumises à des pressions semblables de la part

du pouvoir et du patronat ? Ces entreprises-là sont comme des sœurs jumelles. Sœurs, elles diffèrent. Jumelles elles se ressemblent. Et quelles ressemblances !

LES «DIFFICULTES» DE LA CONFEDERATION.

La coordination est difficile, nous en faisons la dure expérience, nous qui pourtant, avons pour tâche d'animer une «petite», toute petite coordination, avec seulement six à dix sœurs jumelles. C'est difficile ! C'est pourquoi, nous pressentons les difficultés que la Confédération rencontre dans ses efforts pour coordonner des races et des styles aussi différents que la métallurgie, le textile, la santé, l'éducation nationale..., des luttes aussi diverses que toutes celles des femmes, des travailleurs immigrés, des soldats, des problèmes aussi complexes que le chômage, la répression, etc... Une telle tâche doit peser lourdement sur les épaules de ceux qui en ont la charge. Avec un brin d'admiration et un peu de lâcheté, nous préférons la leur laisser !

Notre propos est seulement d'établir une communication et de forger des actions en commun avec les entreprises qui présentent des caractéristiques semblables. Pour s'en convaincre, il suffit de faire une simple constatation : en 1973, Lip était pratiquement le seul long conflit avec occupation ; en 1976, on en recense plus de deux cents... C'est là un phénomène nouveau (qu'il faut de toute urgence prendre en compte), deux cents entreprises qui connaissent à peu de chose près les mêmes difficultés, ont à franchir les mêmes obstacles. Que ces entreprises-là cherchent à s'organiser entre elles, quoi de plus normal ?

Nous ne voulons supplanter personne, mais faire du syndicalisme là où nous sommes, c'est-à-dire à la base. Nous savons très bien que notre effort est vain s'il n'est pas soutenu et guidé par les instances syndicales. Mais nous savons aussi qu'il correspond à un besoin réel de la base (et la base, ici, c'est deux cents entreprises), et à notre façon, nous tentons d'y répondre. Nous espérons, en outre, pouvoir dissiper avec la Confédération ce malentendu. Du choc des idées jaillit la lumière dit-on. A n'en pas douter, une rencontre avec nos animateurs confédéraux nous fera progresser. Pour notre part, nous y sommes prêts.

Avec humour mais fraternité, nous vous présentons nos sincères salutations.

Pour la «coordination des luttes» et en harmonie avec la section CFDT-Lip :

Jean Raguenes et
Michel Cugney

* Nous reproduisons ici des extraits de la lettre de M. Cugney et J. Raguenès, parus déjà dans plusieurs journaux, dont P.H.,... Les titres, sous-titres et choix d'encarts sont de la rédaction (NDLR)

L'ENJEU D'UNE COORDINATION UNITAIRE EN F.P.A.

Une deuxième coordination nationale des stagiaires de F.P.A. s'est tenue récemment (12 et 13 Juin 76). Elle a été l'objet d'une sévère lutte. La première réunion s'étant achevée sans un

suffisant approfondissement du rôle de l'AFPA ni du syndicalisme, beaucoup de problèmes s'étaient accumulés, en effet, entre temps.

on sait le rôle pris par bon nombre d'entre ces «moniteurs» au minimum comme freins à la lutte au pire comme forces de répression ouverte, on voit à qui s'adresse la syndicalisation CFDT !

le moniteur, tous syndiqués CFDT !

On a vu (à Bordeaux, à Thionville...) où conduit une telle organisation, le jour où pour «rentabiliser» ou «équiper» on licencie, on réprime...ses propres syndiqués ! D'ailleurs à Caen, les moniteurs, soutenus par le congrès du «syndicat» FO, ont fait grève pour le licenciement de Joël, le délégué CFDT des stagiaires...belle référence, non ?

LES MANOEUVRES DE L'UNION REGIONALE PARISIENNE

Depuis le début des efforts d'organisation des stagiaires, l'URP-CFDT n'a cessé de manœuvrer contre la lutte.

Dans une lettre du 20 avril 76 envoyée «pour information» aux Unions Régionales et Locales CFDT, l'URP prétendait caractériser ainsi la coordination :

«Une équipe de stagiaires du centre de Meaux a lancé par le biais de «tribunes» dans certaines publications, un appel à la coordination nationale des stagiaires AFPA et à la syndicalisation (...) Ces stagiaires sont adhérents à la CGT mais il est clair que les structures de la CGT ne contrôlent pas leurs initiatives et semblent dans l'expectative (...) L'ambiguïté au niveau des mots (coordination-syndicalisation) de cet appel ne doit pas vous abuser, ses initiateurs entendent bel et bien une logique extra syndicale (...) même si le paravent syndical est utilisé. Compte tenu de la situation, les stagiaires CFDT de la Région Parisienne ont considéré qu'il leur était essentiel de participer à la rencontre, tout à la fois pour y opérer certaines démythifications quant aux comités autonomes et pour y défendre clairement une ligne syndicale».

Didier LAINE
URP-CFDT

Et pour compléter le tableau des travestissements apportés aux faits (pour lesquels ont peut se reporter à l'Appel des stagiaires CGT paru dans «Brisons nos chaînes» numéro 1 et au compte rendu de «BNC» numéro 2), voici comment ces gens là tiraient leurs «conclusions» de la première coordination :

«Sans la présence de stagiaires CFDT cette rencontre n'aurait jamais eu le caractère positif qu'elle a pu avoir».

Continuant de tirer la couverture à soi, l'URP proposait de «tenir, si possible» dans le courant juin «une coordination nationale des sections CFDT, avec la présence des responsables Unions Régionales et de la Confédération».

La logique de ces prises de positions On la voit à l'œuvre de longue date : elle joue l'«esprit de boutique» contre la lutte (refus par l'URP-CFDT d'un 1^{er} mai Unitaire CGT-CFDT des stagiaires AFPA ; pas un mot de soutien aux stagiaires CFDT de Caen en action pour la réintégration de leur délégué, Joël...peut-être parce que cette section avait le tort de se réclamer de la Coordination, précisément.

UNE MISE AU POINT NECESSAIRE

Dans une lettre-circulaire envoyée à tous les participants des 1^{ère} et 2^{ème} coordination des stagiaires AFPA, la section CGT de Meaux met les choses au clair :

«La coordination nationale fut décidée à la suite des actions menées dans le centre avec la grande majorité des stagiaires. Ce sont ces expériences de luttes qui en ont indiqué la nécessité».

Il n'y a jamais eu d'appel à la constitution de «Comités Autonomes»

«Nous n'avons jamais parlé de «comités autonomes» ; nous avons seulement reconnu une réalité de l'AFPA où des stagiaires s'organisent pour la lutte en dehors des syndicats, comme à Rodez».

Faudrait-il donc rejeter ces non syndiqués ? N'est-ce pas précisément dans la Coordination qu'ils peuvent se rendre compte le mieux de la nécessité de sections syndicales stables pour mener une lutte permanente ?

LES RELATIONS AVEC LA CONFEDERATION CGT

«Nous avons eu des relations suivies avec l'Union Locale et le Secrétaire Départemental CGT. Nous participons à la Commission Exécutive de l'UL. La preuve que la CGT était au courant de nos initiatives c'est que des membres Confédéraux ont assistés à la Coordination à Meaux tous nos tracts ont été faits à la Bourse du travail !»

«Aujourd'hui, la création d'un Collectif Syndical de Stagiaires CGT marque une avancée contradictoire : d'un côté nous sommes reconnus comme des travailleurs à part entière, de l'autre on voudrait nous limiter à des actions portant exclusivement l'étiquette syndicale CGT en vue du renforcement de l'organisation».

«Nous ne sommes absolument pas opposés à ce nécessaire renforcement mais nous pensons que c'est sur la base de la lutte que la syndicalisation progressera et non l'inverse».

Cette question cruciale de la priorité de l'unité pour la lutte que seule la Coordination des stagiaires peut garantir est d'ailleurs le seul point de désaccord avec la CGT, qui n'a pas fait obstacle à la lutte jusqu'à présent.

A propos des moniteurs d'AFPA : Non contente de traiter les camarades d'«anti-syndicaux» au mépris de la réalité, l'URP-CFDT dénonce les positions de la Coordination vis à vis des moniteurs comme composante de ce soi-disant «anti-syndicalisme». Quand

Comme dans de trop nombreux Foyers de Jeunes Travailleurs, la CFDT vise à l'AFPA une organisation quasiment «au-dessus des classes» : du stagiaire au directeur, en passant par

LA LUTTE CONTINUE

A cette 2^{ème} Coordination nationale, en fait, seule une minorité de stagiaires essentiellement CFDT (Tours, Stains, Champs sur Marne, Marseille), dont plusieurs troskystes notoires ont quitté la salle avec 5 permanents CFDT (venus contacter leurs propres syndiqués). Malgré des tentatives unitaires de Tours et Marseille, c'est le point de vue sectaire, diviseur, de boutique, du collectif CFDT de la Région Parisienne qui a fini par faire son sale ouvrage. Malgré ce

coup porté à la lutte, la majorité des stagiaires s'est prononcé positivement tant sur le rapport d'activité que sur la continuation de la Coordination.

Les centres de Bègles, Metz, Nancy, Rodez, Meaux, Caen et la CGT de Champs sur Marne assurent pour le moment la continuité. Ceux de St Brieux, Alençon, Bourg en Bresse... excusés pour la 2^{ème} Coordination, ont encore à se prononcer.



UN BILAN POSITIF

«La coordination, telle qu'elle s'était définie au départ, doit être un instrument pour rassembler les forces, le moyen de confronter nos expériences, d'analyser la situation d'ensemble afin de définir nos axes de lutte commune. Nous pensons en effet qu'une lutte commune (unitaire) est la seule susceptible de construire un rapport de force suffisant face à l'AFPA, au gouvernement et au patronat, pour la satisfaction de nos revendications».

Le résultat des actions entreprises est positif :

Le 20 mai, 200 stagiaires de la Région Parisienne occupent la direction de l'AFPA et négocient ; 70 grévistes à Besançon occupent l'ANPE

et la Main d'Oeuvre ; 50 grévistes font de même à Rodez ; il y a 90 % de grévistes à Bègles...pour la première fois des stagiaires s'organisent à Metz...

Et, pour la réintégration du délégué des stagiaires de Caen, toute la section et les stagiaires se mobilisent contre la répression.

Ainsi, en réprimant l'AFPA montre qu'elle a peur et cela peut amener satisfaction de quelques revendications «si nous manifestons une force unie et ferme».

Voilà pourquoi, camarade, la coordination doit se poursuivre et se renforcer !

Des militants CGT
de la Coordination

LA PRATIQUE SYNDICALE AUX PTT :

UN BILAN POUR L'ACTION A VENIR

Qu'en est-il de la combativité des postiers ?

Dans son rapport d'activité, le bureau de l'USAT constate que *«la combativité est restée élevée dans les centres de tri cette année»*.

C'est vrai, la volonté de lutter et la fermeté des postiers se sont manifestées à maintes reprises. La rapidité et l'unité des ripostes face à la direction, à Paris-Nord, Brune, Auster, Tolbiac... en est la preuve. La qualité de ces luttes parties de la base a souvent dépassé le simple cadre des revendications économiques, pour aller jusqu'à une effective solidarité de classe (Parisien Libéré, grève des chauffeurs de la DMT), jusqu'à la défense et l'extension de nos droits, jusqu'à la contestation du pouvoir hiérarchique. Ce qui est remis en cause dans ces luttes, c'est l'exploitation que permet de faire régner le droit bourgeois (préavis de grève, soi-disant neutralité du courrier, emploi du privé pour briser la grève de la DMT) et l'organisation capitaliste du travail. Ce n'est pas un hasard si, dans toutes ces luttes, le préavis a volé en éclats.

Mais de cette combativité, de ce degré de conscience de classe qu'en a-t-on fait ? Par exemple, quels furent les résultats du grand rassemblement organisé, le 10 juillet à la Tour Eiffel ?

A-t-il été précédé d'une popularisation de la grève des ouvriers de Chausson, qui, après ceux de Renault remettaient en question par la grève la politique de crise de la bourgeoisie. A-t-on organisé la solidarité active ?

Au contraire, ce rassemblement a eu pour résultat d'être un enterrement de première classe pour leur grève. Avec, il faut le préciser tout de même, moins de monde qu'à la manifestation du 19 novembre (tournant de la grève des PTT), car la lutte qu'on enterrait ce jour-là avait moins d'ampleur.

Mais la tactique fut la même. En théorie, un grand rassemblement ou une grande manifestation, visant à une soi-disant globalisation des luttes, et à un soi-disant élargissement à toute la classe ouvrière, une extension à tous les travailleurs. Mais dans les faits, aux PTT comme pour Chausson, cela se traduit par un isolement plus grand de la grève et par un manque de perspectives concrètes à la lutte.

Le rapport prétend que *«ce rassemblement fut un grand succès créant une dynamique dans la classe ouvrière»*. Voilà le bilan tiré (grâce à des mots creux) du rassemblement du 10 juillet. On croirait lire l'Humanité du 20 novembre 74 (à propos des commentaires sur la journée du 19), or, nous savons tous ce qu'il nous en a coûté...

En fait, pendant cette année, quelle fut la tactique appliquée par la Fédération CFDT pour la défense de nos revendications et de nos droits ? Une tactique de journées nationales d'action et de grèves de 24 heures.

Le 23 septembre,	Le 9 mars,
Le 4 octobre,	Le 8 avril,
Le 6 novembre,	Le 1 ^{er} mai,
Le 2 décembre,	Le 13 mai,
Le 5 février,	Et après ?

A part des pourcentages qui attestent de la grande combativité des postiers dans les bureaux-gares, **quels sont les résultats ?** En ce qui concerne le démantèlement ? En ce qui concerne les augmentations de salaires et l'amélioration des conditions de travail ? Pour la titularisation des auxiliaires et l'extension de nos droits ?

Le bilan est nul, force est de le constater et pourtant, aujourd'hui encore, il se trouve des gens pour défendre cette tactique.

Certains camarades prétendent, une fois de plus que les perspectives ne sont pas brillantes à cause de FO. Si la participation de ce syndicat jaune à la journée du 9 mars a permis un fort pourcentage de grévistes, quels résultats ont été obtenus par les travailleurs ? Quels résultats, si ce n'est de redorer le blason de FO ? Ne savait-on pas avant le 9 mars que la journée de grève terminée, ils s'empressaient d'aller signer l'accord refusé par l'ensemble des travailleurs, satisfaits de leur baroud d'honneur. Là encore, dans cette tactique, la question des pourcentages a primé celle de l'efficacité.

Et d'ailleurs, qu'est-ce que l'on ferait avec FO dans une

nouvelle lutte ? Comme en 74 peut-être ? On sait bien que ce syndicat jaune n'a jamais, depuis sa création en 1947, défendu une seule fois la classe ouvrière, et quand il a participé à une lutte, c'était toujours pour mieux la diviser et pour mieux la trahir. Alors !

Alors, quand on sait que Bergeron rencontre régulièrement Chirac, pendant la grève de 74 et ensuite, pourquoi est-il dit dans le rapport que *«le conseil de l'USAT redoute que la convention salariale signée par FO et la FEN entame cette mobilisation et entraîne une situation difficile pour les prochaines grèves concernant le pouvoir d'achat»*, sinon parce que le conseil essaie de faire porter, par avance, le chapeau à FO des futurs échecs qu'essuiera sa tactique et l'écho de plus en plus faible que celle-ci rencontre chez les travailleurs.

En effet, partout, dans chaque tract, dans chaque rapport, on nous parle de la **crise**. Partout, on dénonce l'intransigeance du gouvernement et la vigueur avec laquelle il s'attaque à la combativité de la classe ouvrière et des travailleurs en lutte. Et malgré cela, que fait-on ? On reprend la bonne vieille tactique des années 72, 73, à savoir : des grèves de 24 heures à répétition.

Si le gouvernement à cette époque paraissait plus «souple», c'était sur certains points secondaires (et encore pas grand chose), c'est bien parce qu'il n'était pas décidé, comme aujourd'hui, à attaquer de front les postiers et tous les travailleurs.

Et ces quelques miettes concédées, certains n'hésitaient pas à les qualifier du pompeux nom de «victoire»...

La grande grève de 74 a bien montré que les postiers voulaient aller plus loin, que cette tactique était périmée et qu'il fallait passer à la lutte de masse prolongée.

D'autre part, en face de nous, en retenant jusqu'au dernier centime les heures de grève sur nos fiches de paie, en augmentant la répression dans les centres de tri, comme ce n'était pas pensable il y a trois ans, on voit bien que l'administration n'est pas prête de céder, que la volonté du gouvernement de faire payer la crise aux travailleurs est intransigeante et n'admet aucun compromis, quel que soit le pourcentage de grévistes sur 24 heures. Et que seule la lutte d'ensemble, déterminée et prolongée, le contraindra à céder.

Ces faits, que chacun connaît, conduisent encore des camarades à défendre une tactique dont le bilan est désastreux. Pourquoi ?

Parce qu'en fait, et quelles que soient les bonnes intentions, quelles que soient les phrases derrière lesquelles on la camoufle, cette tactique est claire. Il ne peut s'agir que d'une tactique **électorale**. Car les faits l'ont prouvé, aucune de ces grèves de 24 heures ou journée d'action ne pourra faire céder le gouvernement, ni faire avancer nos principales revendications. Par contre, elles permettent que se manifeste «un mécontentement», comme il est écrit dans les documents internes, voire confidentiels, *«qui trouvera son aboutissement lors des prochaines échéances électorales»*. Tous les gens qui partagent une telle analyse sont des réformistes, et se servent de la lutte revendicative, dans un but qu'ils n'osent avouer que du bout des lèvres, et encore quand ils le font.

C'est à ces gens qu'aujourd'hui nous devons demander des comptes, car s'il est nécessaire de se mettre en mouvement avec le reste de la classe ouvrière, ce ne sera pas pour voir nos revendications bradées au profit d'élections comme ce fut le cas en 68, ni pour voir, sous couvert de nationalisations, de gestion démocratique, se substituer une autre forme de capitalisme.

Après un an d'actions orchestrées, le plus souvent sans consultation à la base, beaucoup de travailleurs commencent à se poser des questions.

Et malgré l'immense confiance dont jouissent les organisations syndicales dans les PTT, les travailleurs se rendent de plus en plus compte que cette tactique n'est pas la leur et qu'elle est inefficace. Si beaucoup ne sont pas encore pleinement conscients de ce qu'elle recouvre, du but réel poursuivi, ils n'en demandent pas moins des explications, ils rechignent de plus en plus à suivre de tels mots d'ordre.

On peut dire que si la vieille tradition de discipline, le dégoût de jouer les briseurs de grève n'avaient pas joué, il est des grèves de 24 heures dont le pourcentage aurait été des plus minces.

Les travailleurs sentent de plus en plus que le bilan de 74 n'a pas été complètement tiré... D'autre part, allant plus loin, certains commencent à se demander si les belles paroles de la direction de la CFDT sur la lutte qu'elle entend continuer à mener pour la satisfaction des revendications, lors de l'arrivée au pouvoir de la gauche, et son affirmation *«qu'elle combattra toute pause sociale qui a toujours tendance à s'instaurer après un tel changement»* ne sont pas que des paroles creuses et velleitaires (rappelons-nous l'accord à la paix sociale, lors des dernières élections présidentielles), quand on voit qu'elle n'est même pas capable de mettre au point une tactique efficace et victorieuse contre un gouvernement qui est pourtant refusé par la majorité des travailleurs.

Camarades, on a prétendu que nous devions arrêter notre grande grève de 74 pour «préserver intacte notre combativité».

A quoi l'a-t-on utilisée, cette combativité ?

Quels sont les résultats de cette tactique depuis un an, sinon justement de continuer à émousser et à laminer toujours davantage la combativité des postiers, et parfois même, par contre-coup, dans certains centres, à renforcer FO, ce syndicat jaune ?

Toute la classe ouvrière, tous les travailleurs sont touchés par la crise. Mais ils ne le sont pas tous au même degré, mais ils ne le sont pas tous en même temps. De ce fait, la mobilisation et les luttes des travailleurs ne sont pas non plus uniformes actuellement.

Comment dans ce cas, préparer l'offensive ouvrière ?

En rassemblant les mécontents pendant 24 heures et en espérant que ça ne durera pas plus longtemps, ou en faisant l'unité autour des grèves victorieuses, en permettant à tous d'assimiler les moyens qui ont permis sa victoire.

Cette année, le nombre des grèves locales des PTT a augmenté, nous le disons tous, mais elles sont restées relativement isolées. Certes, la mobilisation du PLM n'était pas mûre quand ont éclaté les grèves de Tolbiac ou de Brune. Mais la grève du 13 mai a-t-elle permis aux postiers du PLM d'assimiler dans la lutte, les enseignements des grèves exemplaires comme celles de Tolbiac. La première ayant permis la réintégration d'un camarade menacé de licenciement, la seconde permettant l'augmentation des effectifs en titulaires.

Si pour l'instant, dans certains centres, la mobilisation, la solidarité ne sont pas toujours très fermes, c'est bien en organisant systématiquement le soutien, en montrant que la victoire est possible que s'effectuera une réelle mobilisation, une véritable prise de conscience des moyens à mettre en œuvre pour gagner.

C'est en permettant aux travailleurs de tirer le bilan des luttes ouvrières victorieuses, en particulier celle de Bourgogne-Electronique, qu'ils comprendront mieux quelle unité doit cimenter l'offensive ouvrière et comment faire front contre la répression.

Camarades, deux voies s'affrontent dans notre syndicat quant à la tactique à suivre. Il y a, d'une part, tous ceux qui, à des degrés divers, et quels que soient les prétextes qu'ils annoncent, font de l'action syndicale un simple tremplin de luttes électorales à venir et préparent ce que l'on pourrait plutôt qualifier de rassemblement des mécontents, une sorte de mouvement d'opinion, qui confine à la collaboration de classe. Il y a, d'autre part, ceux qui, avec une partie de plus en plus grande des travailleurs, préparent sérieusement une riposte de classe et de masse, une offensive ouvrière, et qui sont déterminés à lutter effectivement pour la défense de leurs revendications et l'extension de leurs droits pour avancer vers le socialisme.

Camarades, entre ces deux voies, nous devons choisir. La seconde, c'est l'avenir de nos luttes.

LUTTES

Contre la répression à la SEP (Bordeaux) :

LA LUTTE CONTINUE L'UNITÉ S'ORGANISE...

La Société Européenne de Propulsion (Bordeaux) est née de la politique de fusion et de concentration en 1969, à l'initiative du ministère des Armées, visant la rentabilisation des secteurs énergétiques de pointe. Les ouvriers qui y travaillent sont relativement qualifiés (50% de P3 et seulement 5% d'OS).

La devise d'or de la SEP «il y a toujours un premier et un dernier et le dernier doit être éliminé» tente de faire régner «l'émulation» entre les travailleurs et de les diviser.

Par des artifices juridiques et en donnant des moyens accrus aux syndicats jaunes, signataires des conventions salariales, la direction tente de minimiser

la représentation des syndicats pour la lutte au sein du conseil central d'entreprise par exemple.

La politique suivie est claire : casser la combativité des travailleurs et briser les organisations syndicales de lutte de classe afin de pouvoir mieux restructurer et augmenter la productivité du travail, rendre la SEP «opérationnelle» d'ici deux ans, autrement dit : faire payer la crise aux travailleurs.

Ainsi en mai 1975, la direction décide le «transfert» de 120 travailleurs de Bordeaux à Vernon (dans l'Eure). La direction ne donne aucun argument pour justifier ce transfert et rejette les demandes d'explications des syndicats comme étant sans objet.

LA LUTTE FAIT RECULER LA DIRECTION

En 1971 déjà, face à cette politique systématique de répression, une grève générale, déclenchée par une mesure de lock-out de la direction, aboutissait victorieusement par la satisfaction totale des revendications.

En 1973 : 6 travailleurs mis à pied et licenciés pour fait de grève, étaient réintégrés au bout de 5 jours devant la mobilisation massive du personnel.

Lundi 12 avril, pour des motifs jugés plus tard «légers» par l'inspecteur du travail lui-même, un travailleur de la SEP Bordeaux est victime d'un licenciement abusif. De très larges discussions entre les travailleurs montrent que la grève est la seule riposte face à la direction.

Lundi 26 avril : grève totale qui se poursuivra jusqu'au 11 mai malgré les provocations grossières de la direction :

- qui demande l'intervention de la gendarmerie mobile
- qui fait bousculer les grévistes par une camionnette
- qui disparaît complètement après avoir accepté de négocier
- qui nargue les grévistes pendant les week-ends
- qui tente d'essouffler les organisations syndicales et les grévistes en renvoyant les négociations d'un directeur à l'autre etc...

Mercredi 12 mai, les organisations syndicales décident d'appeler à la reprise devant «l'impossibilité totale de

débloquer la situation».

Le 31 mai, profitant de ce recul momentané, la direction annonce 5 licenciements et 15 derniers avertissements avant licenciement.

Les licenciements :

- 3 représentants CFDT élus
- 1 syndiqué CFDT ancien élu au CE
- 1 jeune cadre de grande école
- 13 CFDT parmi les 15 derniers

avertissements.

Non content de prendre des mesures disciplinaires, l'ingénieur général nommé à la tête de la SEP les aggrave par des actions en justice pénale, sans doute pour être sûr de ne plus jamais retrouver ces 20 personnes puisque, condamnées, elles ne seraient plus éligibles.

LA RIPOSTE ET L'UNITÉ DANS LA METALLURGIE A BORDEAUX S'ORGANISENT AUTOUR DE LA SEP

La lutte et la mobilisation des travailleurs de la SEP a d'ores et déjà permis de faire réintégrer 3 des 5 licenciés. L'initiative des «6 heures contre la répression» le 30 juin au soir malgré ses limites (difficultés de mobilisation...) en regroupant 1200 personnes, en réunissant des métallos de tout Bordeaux, en permettant l'échange d'expériences avec d'autres boîtes victimes de cette même politique de répression (Câbles de Lyon...) définit bien la voie pour les syndicalistes révolutionnaires, pour construire cette unité face à la crise, face à la répression systématique des militants syndicaux.

Corr. CFDT Bordeaux

RASSEMBLEMENT CONTRE LES LICENCIEMENTS DURAFOUR



Samedi 12 juin s'est tenu à Clichy (92), à l'initiative de la section CGT des Câbles de Lyon, un meeting-conférence de presse sur le thème des «licenciés Durafour».

Le comité de soutien à Bourgogne Electronique a répondu à l'appel de la section CGT des Câbles et s'est associé à la préparation de ce meeting.

Ce meeting a été une étape importante dans le rapport de force national qu'il faut développer aujourd'hui contre la répression.

Avant pris place à la tribune des travailleurs licenciés de Bourgogne Electronique, Bourgeois (Besançon), Câbles de Lyon (Clichy), élèves infirmières de l'hôpital de Garches, employée licenciée d'une imprimerie parisienne, éducateur de Marseille. Les différentes interventions ont toutes mis en évidence, au delà de la dénonciation de la répression, la volonté des travailleurs de mettre en place une coordination des boîtes en lutte contre la répression.

Ainsi les témoignages des travailleurs en lutte contre la répression patronale ont été suivis par une salle attentive (plus de 600 personnes) qui a manifesté une solidarité enthousiaste avec la lutte engagée par les travailleurs licenciés.

Une table ronde s'est tenue à la suite où s'est dégagée l'aspiration à l'unité des travailleurs au delà de la division syndicale pour mener une lutte d'ensemble contre la répression.

Le principe a été retenu de garder le contact pour déboucher sur des perspectives d'actions concrètes rassemblant les boîtes qui sont touchées.

L'élargissement du soutien doit aller de pair, tel fut le sens des interventions des camarades du comité de soutien à Bourgogne Electronique.

Contre le plan de classe de la bourgeoisie de réprimer la classe ouvrière, il nous faut tisser des liens étroits pour créer un vaste front de lutte contre la répression.

Câbles de Lyon - Clichy A : Pas un seul licenciement !

Les travailleurs des Câbles de Lyon de Clichy A ont montré au cours de huit semaines de grève, l'an dernier, leur détermination pour faire aboutir leurs revendications face à la politique anti-ouvrière de la direction du trust CGE et à travers elle du Pouvoir Politique visant à réduire le niveau de vie des travailleurs, à alourdir la charge de travail des ouvriers par des réductions d'horaires et du personnel, avec pour conséquence une détérioration importante des conditions de travail et de sécurité pour les travailleurs.

La dureté de la direction face aux légitimes revendications des travailleurs, la présence de CRS dans l'usine après leur intervention contre les grévistes, n'ont pas réduit la détermination des travailleurs.

Dix mois après, la direction s'en prend, à travers ses militants les plus actifs, à la section syndicale qu'elle cherche à démanteler. Pour faire passer sa volonté contre les travailleurs, ses plans anti-ouvriers de démantèlement de l'usine (avec dans l'immédiat la suppression de 336 postes au téléphonique), la direction traîne en justice des représentants du personnel parce qu'ils ont été les dirigeants de la lutte, parce qu'ils affirmaient et continuent d'affirmer face

à la direction les revendications et la détermination de classe des ouvriers de l'usine.

Face aux revendications ouvrières, la direction de Citroën utilise les jaunes de la CFT.

Aux Câbles, la direction utilise la justice des patrons, et fait condamner trois délégués du personnel... afin d'avoir des prétextes pour engager la procédure de licenciement.

A travers la mobilisation qui s'est faite dans l'usine la masse des travailleurs a montré son accord et son soutien aux camarades : par la réélection à 86% des voix de la liste syndicale, par la participation au débrayage du 6 avril au siège de la direction, par la participation à la journée de grève du 13 avril et à la manifestation dans les rues de Clichy avec le comité de soutien et des étudiants des facultés en grève de la région, à travers leur présence massive au gala à la Maison du Peuple de Clichy avec les travailleurs d'autres usines des Câbles de Lyon (Clichy D et Bezons) ainsi que des travailleurs de nombreuses entreprises de la région (Carbone, Kléber, CIT Alcatel, Renault, Chausson, Ericsson, Alstom...) les travailleurs des Câbles ont manifesté massivement leur soutien à l'action des camarades et le refus de leur licenciement.



Suite à l'appel des 23 travailleurs de B.E., des travailleurs syndiqués CGT et CFDT, et non syndiqués se sont réunis à la Bourse du Travail à Levallois, à l'initiative de camarades de l'UL-CFDT.

La répression exercée par les patrons de la Thomson fait suite à la victoire de la lutte exemplaire menée par les travailleurs de B.E. durant 5 semaines. Ce plan de répression s'inscrit dans le processus entamé par le gouvernement qui matraque les étudiants, tue les paysans, expulse les immigrés, développe une campagne sur la «sécurité» des Français visant à justifier le renforce-

ment de la répression et à réprimer nos luttes.

Nous sommes conscients que soutenir les 23 de B.E. et développer la popularisation de leur lutte pour la réintégration, va dans le sens de permettre un développement des luttes qui actuellement rencontre de plus en plus l'obstacle de la politique d'austérité et de force de la bourgeoisie.

Ainsi nous nous sommes constitués en Comité de soutien, sous la direction des travailleurs licenciés, pour la réintégration des 23.

QUEL EST L'ENJEU ?

Pour le Trust Thomson, il s'agit de réprimer les travailleurs les plus combattifs qui ont mené cette lutte à la victoire. Pour les patrons, il s'agit de faire un exemple afin de dissuader les travailleurs du trust d'engager la lutte. Au delà de la Thomson, l'enjeu est aussi national, car en France, la lutte contre la répression syndicale et la volonté de s'y opposer se développe partout.

Si B.E. tient, si les travailleurs arrivent à surmonter les difficultés, si

la lutte pour la réintégration devient victorieuse elle pourra en entraîner d'autres autour d'elle et amorcer une dynamique de défense des libertés démocratiques, décisive pour l'avenir des luttes.

Cette bataille pour les libertés démocratiques et des droits se situe d'emblée sur le terrain de la lutte des classes et rompt avec la manière dont les partis de «gauche» conçoivent la défense des libertés.

QUELLES SONT NOS TÂCHES

Il s'agit de développer la popularisation de la lutte des 23 : pour se faire nous avons diffusé l'appel des 23, puis un tract de popularisation sur Levallois et dans les boîtes où travaillent les camarades du comité.

POUR LE SOUTIEN FINANCIER :
Caisse d'Épargne de Dijon
compte 000 417 380 86 «Pour les travailleurs licenciés de Bourgogne Electronique».

De plus une jonction a été opérée avec le comité de soutien des Câbles de Lyon à Clichy et la section syndicale CGT (3 délégués menacés de licenciement ont été réintégrés sur décision de l'inspecteur du travail mais le patron des Câbles a fait appel à Durafour).

Un meeting-conférence de presse contre les «licenciements Durafour» à l'initiative de la section CGT des Câbles de Lyon (Clichy) s'est tenu à

Clichy le 12 Juin, notre comité y a appelé et y a participé.

En septembre, les licenciés non délégués (15 travailleurs sur 23) doivent passer au Prud'homme pour le jugement sur le fond par rapport à la «faute lourde» qui leur est reprochée : la «séquestration».

Notre comité a décidé d'intensifier la popularisation de la lutte des 23 pour leur réintégration : des motions, des pétitions et télégrammes de soutien seront envoyés à Dijon ; dans les quartiers, la popularisation ira en s'intensifiant.

Pour y aider, notre Comité édite une brochure «contre la dictature Thomson» et «pour le soutien aux 23 de B.E.» (on peut la commander dès maintenant, chez :

PRAXELLE Guy
8 allée de l'Île Marante
92 Colombes)

**COMITÉ DE SOUTIEN
AUX 23 LICENCIÉS DE B.E.**
Bourse du Travail
145 rue Marius Aulan
92 Levallois

Déclaration de la section CGT du centre de tris PTT d'Arcueil

Camarades,
Après la lutte victorieuse des camarades de Bourgogne Electronique, la direction a voulu faire un exemple, régler ses comptes avec les responsables syndicaux et les travailleurs les plus combattifs. Elle veut imposer le licenciement de 23 camarades dont sept délégués du personnel, une déléguée syndicale et quinze militants CGT et CFDT.

Pour obtenir le licenciement des sept délégués du personnel, il fallait un vote du comité d'entreprise. Pour six d'entre eux, le CE a refusé, mais pour R. Vieillard, secrétaire CFDT, le vote du CE a été majoritairement défavorable. Pour cela, il a fallu que trois membres CGT du CE votent son licenciement approuvant ainsi de fait, le motif du licenciement des 23.

La section CGT d'Arcueil centre de tri PTT condamne cette intoléra-

ble collaboration aux licenciements.

A l'heure où l'on mène la bataille pour le renforcement de la CGT, où des centaines de responsables syndicaux CGT comme CFDT (Câbles de Lyon, SNIAS, Paris-Rhône, etc), sont réprimés, nous ne pouvons tolérer de tels agissements dans nos rangs.

Si nous voulons que notre syndicat soit l'outil de nos luttes quotidiennes et que de nombreux travailleurs nous rejoignent, si nous voulons réaliser l'unité syndicale sur des bases de lutte de classe, si nous voulons faire échec à la politique répressive de la bourgeoisie, imposer les libertés syndicales et démocratiques, nous devons bannir de nos rangs de tels individus.

Salutations syndicalistes.

Pour la Section
le Bureau

67 avenue Lénine, 94 Arcueil



Parisien Libéré : licenciements et répression !

Il ne se passe pas une nuit sans que cinq ou six mille exemplaires du torchon d'Amaury ne subissent le sort qu'ils méritent. Les travailleurs du Parisien, en lutte depuis dix-sept mois pour la sauvegarde de leur emploi, arrêtent chaque nuit des camionnettes qui transportent les journaux et les détruisent.

La FFTL, syndicat CGT du Livre, dirigée par des gens du P«C»F, ne voit pas d'un très bon œil ce type d'action. Récemment, alors que des travailleurs étaient grièvement blessés par les flics à un rodéo à Melun, l'Humanité, deux jours après, publiait un communiqué de la CGT du Livre qui déplorait ces incidents regrettables, et mettait en garde les travailleurs afin qu'ils cessent leurs actions !

Après la signature de l'accord FFTL/patron de la Presse Parisienne, nouvelle trahison des intérêts des travailleurs du Livre, les dirigeants du syndicat voudrait voir Amaury signer l'accord, lui donnant des assurances quant à la sauvegarde de ses intérêts. Une des conséquences de cette politique de trahison est l'absence totale de mobilisation par le syndicat face à la condamnation de quatre ouvriers du Livre (un typo et trois rotativistes) à trois mois de prison avec sursis et six mille francs d'amende, pour participation à un rodéo dans la nuit du 14 juillet.

Un ouvrier CGT du Livre Parisien

PARMI LES SALES COUPS DE L'ETE...

IMRO (Imprimerie Rouennaise)

LES TRAVAILLEURS EXPULSES PAR LES FLICS



Les flics sont arrivés le 16 juillet à l'aube et ont investi l'imprimerie selon un scénario déjà expérimenté quelque temps auparavant contre Caron Ozanne à Caen. Pour les travailleurs de l'IMRO, cette intervention policière n'a été qu'une demi-surprise : depuis quelques semaines, ils avaient appris par un collaborateur bavard de Lecanuet, maire de la ville, que le préfet attendait cette période de vacances pour «régler le problème en douceur». En douceur ? Autrement dit, sans que l'irruption des bandes de Poniowski n'entraînent une mobilisation massive des travailleurs rouennais... Car, depuis le 26 septembre 75, dès l'annonce de la fermeture de l'imprimerie et du licenciement de ses 125 employés, les travailleurs de l'imro se sont faits largement connaître de la population, des travailleurs, en imprimant brochures et affiches sur leurs machines. Allant plus loin encore dans leur volonté de lier leur lutte aux entreprises en bagarre contre le chômage dans toute la France, ils avaient noué des contacts avec Lip, Griffet, etc... Après l'évacuation de Caron-Ozanne, les camarades de l'IMRO avaient entrepris le tirage de Ouest-Licenciement. Les 12 et 13 juin dernier, ils avaient organisé une opération portes-ouvertes qui, si elle fut un franc succès de participation populaire n'en avait pas moins reçu la désapprobation de dirigeants de l'UD-CGT de Seine-Maritime, qui prétextaient «la présence d'éléments et de stands gauchistes». On comprend mieux pourquoi dans ces conditions, l'UD-CGT, tout autant que la direction de la FFTL-CGT n'ont guère fait d'efforts pour organiser la riposte des travailleurs indignés face au coup de force de Poniowski !

Malgré cela, aujourd'hui, les travailleurs de l'IMRO, refusant de se laisser disperser, entendent poursuivre leur combat pour le maintien de leur emploi : ils sont toujours partie prenante de la coordination des luttes contre le chômage et la répression !

Un syndicaliste révolutionnaire normand

la chasse aux «coucoucs»

Elle a été rouverte dans la CFDT dès après le congrès d'Annecy, à partir des commentaires de la F.G. Métallurgie dans son *Bulletin des Militants*, et des positions du Bureau National du 19 juin. A cette réunion, la direction réformiste se répandait en attaques «contre l'action des groupes gauchistes», accusés de «cultiver l'intolérance» et «préconiser des stratégies suicidaires (la révolution prolétarienne armée !), fondées sur des analyses passéistes (l'hégémonie de la classe ouvrière !)

Un nouveau gadget a été trouvé depuis pour tenter de justifier l'éviction de militants révolutionnaires ou tout au moins opposés aux orientations social-démocrates : on les chasse de postes de responsables (U.I.S. de Dunkerque...) et même ils sont exclus parfois du syndicat (Mulhouse...) : la «cohésion» de la CFDT, c'est le nouveau maître-mot ! L'auberge espagnole de l'autogestion a cher-

ché aussi sa cohérence dans la condamnation des coordinations de luttes (des Lips, Réos, Griffets...) sous couvert de «refus de la manipulation» (texte du secteur Actior. Revendicative du 24 juin et des 8 et 15 juillet 76).

Et pour couronner le tout, *Le Monde* inspiré par «les dit-on de la rue Montholon» annonçait récemment que «les concessions ont fait leur temps». C'est ce que confirmait l'interview donnée par Jacques Moreau (de la C.E. confédérale) donnée au *Quotidien de Paris* : il y a exprimé, en plein mois de juillet, sa hargne contre «les coucoucs» (opposants révolutionnaires) accusés de «chercher à introduire des débats qui ne seraient pas portés par les syndicats».

Cet été, le rêve de la majorité confédérale c'est de «faire intégrer par la totalité des adhérents» sa ligne réformiste ; le vent d'automne... et nos luttes, se chargeront de le balayer !



QU'EST-CE QUE LE «SYNDICAT» HISTADRAOUT EN ISRAËL ?



Fondé à Haïfa en 1920, c'est la «Confédération Générale des Ouvriers Juifs de Palestine».

Avant l'occupation de la Palestine (1948), la Histadraout a été le meilleur instrument du sionisme : son rôle a été de créer la base de la société sioniste. Son travail a été de fonder des institutions industrielles et agricoles pour donner du travail aux nouveaux colons et à partir de là, elle voulait «créer» une classe ouvrière juive. Ses mots d'ordre étaient : «Le travail aux juifs».

Pour la Histadraout, comme pour les dirigeants sionistes avec qui elle est étroitement liée, il faut «créer une société juive», essayer le plus possible de se passer de la main-d'œuvre arabe.

Avant 1948, la Histadraout, en coopération avec les organisations sionistes mondiales, a fondé ses propres institutions agricoles, industrielles et elle s'est intéressée au secteur tertiaire.

En 1921, elle fonde la «Banque ouvrière» avec l'Organisation Sioniste-Mondiale.

Elle crée des coopératives, ouvre des écoles (ouvertes aux colons juifs seulement).

Les arabes sont «naturellement» exclus !

La Histadraout est responsable d'un certain nombre de

colonies agricoles (kibboutz), de ce fait, elle a participé activement à l'expropriation des paysans palestiniens...

La Histadraout est une des responsables de la construction des logements pour les nouveaux colons juifs.

La Histadraout possède la compagnie industrielle KOR avec cinquante usines d'industrie lourde où travaillent 1 200 ouvriers...

Elle possède une banque (la troisième d'Israël), et une compagnie d'assurance ; elle contrôle la Sécurité Sociale et des hôpitaux.

Avant 1948, elle était une des responsables de la Hagana (organisation militaire terroriste sioniste).

Les dirigeants sionistes Ben Gourion, Golda Meir, Levy Eschol sont issus de la Histadraout !

En plus de son rôle primordial dans la construction de l'Etat d'Israël et dans l'expropriation des paysans palestiniens, la Histadraout est un instrument de contrôle des ouvriers juifs. Pour elle, l'intérêt national est au-dessus de «l'intérêt économique». Elle réprime toutes les luttes même celles des ouvriers juifs et même celles limitées politiquement à l'amélioration de leurs conditions de vie, car la plupart sont sionistes et méprisent les ouvriers palestiniens.

En 1969 et en 1971, des grèves ont eu lieu à Asdad et autres villes. La Histadraout a brisé ces grèves et a traduit les grévistes en justice, sous le prétexte d'appartenance au «Fath» (OLP). Elle les a menacés de leur ôter la sécurité sociale (que seuls les juifs ont) s'ils faisaient grève !

Envers les ouvriers palestiniens, c'est un instrument de répression : le 30 mars 1976, «journée de la terre Palestinienne», le peuple palestinien a décidé une grève générale. La Histadraout a menacé de licencier tous les Palestiniens qui feraient grève, sans aucune indemnité. Elle les a poursuivis chez eux pour les ramener de force au travail. Ils ont été frappés avec l'aide des organisations para-militaires sionistes.

Voilà ce qu'est ce «syndicat» sioniste que le Bureau National de la CFDT a eu le cynisme de rencontrer en Israël cette année et d'inviter au Congrès d'Annecy... en même temps que l'Union des Travailleurs Palestiniens (membre de l'OLP). Bel «internationalisme» n'est-ce pas ?

Des militants anti-sionistes membres de la CFDT, en liaison avec des camarades arabes

Après le Congrès de la Centrale Européenne Syndicale (CES)

Le 22 avril 1976 se tenait à Londres, le congrès de la CES, trente organisations, totalisant trente sept millions de salariés étaient «représentées» par les dirigeants réformistes, réactionnaires et révisionnistes de la plupart des organisations d'Europe occidentale : à l'exception de la CGT française qui reste affiliée à la FSM et des syndicats espagnols et portugais.

En dehors des beaux discours sur la lutte pour le plein emploi, contre la vie chère, l'inflation, et la semaine de trente cinq heures pour toutes les industries de la CEE, le congrès visait surtout à procéder à l'harmonisation des diverses et nombreuses expériences de collaboration de classe.

Toutes les querelles de ces messieurs ne concernaient pas, les intérêts des travailleurs, mais l'étalonnage de cette marchandise humaine qu'est la force de travail au niveau européen. Tout comme à Bruxelles où le prix du blé, du lait, du vin sont l'objet de discours interminables, où chacun défend son magot. Le congrès de la CES fut l'occasion, pour chaque centrale syndicale de se montrer en exemple, de déployer tout son arsenal de musellement de la classe ouvrière, pour gagner de nouveaux postes au sein de la CES.

Le match se tenant à Londres, le TUC (trades-union) en a profité pour se faire valoir, lui qui en août 75 était parvenu à faire accepter à son congrès une limitation de la hausse des salaires. Profitant des animosités des autres pays envers le DGB, le TUC s'est enhardi à présenter un programme visant à remettre en cause la présidence de H. Vetter, par le biais d'un roulement de la présidence. Le programme du TUC devait échouer et le maître incontesté de la co-gestion (le DGB) voyait son président reconduit.

Le dernier congrès de la CES montre que la note dominante reste la même, et que le projet européen de co-gestion (avec des nuances) est plus que jamais à l'ordre du jour, puisque celui-ci s'est prononcé pour une harmoni-

sation du droit des sociétés européennes, pour mettre en place la représentation et la participation des travailleurs dans les conseils de surveillance. De son côté, la CFDT déclarait : «qu'elle ne visait absolument pas à dénigrer les organisations syndicales qui défendent des thèses différentes ou demandent la parité aux conseils de co-surveillance de l'administration des sociétés. Nous croyons que, si ces organisations posent ces revendications c'est parce qu'elles ont jugé que celles-ci correspondent à une situation existante dans leur pays. De la même façon, nous leur demandons de nous comprendre...»

Ce que les autres syndicats doivent comprendre, c'est que la base de la CFDT ne marche pas dans la combine, et que ses messieurs du PS dans la CFDT s'efforceront comme l'a fait Mitterrand de convaincre les salariés. N'a-t-il pas défini l'autogestion comme étant la réconciliation entre le socialisme et l'individu, entendez entre le capital et le travail ? N'a-t-il pas précisé, que le programme commun n'est pas une rupture avec la société de profit mais s'agirait d'une réconciliation avec lui, sous la bannière de l'autogestion. De son côté Giscard, lui aussi, essaye de convaincre le CNPF. Cette démarche n'a d'ailleurs pas échappé au *Canard Enchaîné* (21-4) qui déclarait «VGE ne peut pas encore, pour des raisons d'opportunité, réclamer l'autogestion dans les entreprises, mais c'est cela qu'il veut».

En conclusion les syndicalistes révolutionnaires se doivent de lutter contre les manœuvres de collaboration du PS dans la CFDT, exiger que tout délégué participant aux conseils d'administration (même à titre consultatif) se retire, il en est de même pour la CGT. Il faut aussi nous faire parvenir, vos démarches dans ce sens et le nom des entreprises et du syndicat ou des délégués participant au conseil d'administration pour que la dénonciation en soit rendue public. (cf. la Sécurité Sociale).

(Corresp. «Employé en Lutte»)

INFORMATION

Le numéro 5-6 de «Psychiatisés en lutte» est sorti. Ce journal est réalisé par les membres du Groupe d'Information sur les Asiles qui rassemble des travailleurs psychiatisés ou non, des étudiants salariés et des soignants.

AU SOMMAIRE :

- «La psychiatrie institutionnelle : une répression feutrée» : un pensionnaire de Chailles montre les dessous de l'exploitation : travail gratuit dans le plus pur style du volontariat, méthodes de division utilisées par la direction pour briser toute tentative de regroupement des pensionnaires.

De l'autre côté de la barrière, un moniteur de la

«PSYCHIATRISÉS EN LUTTE»

clinique Laborde dénonce «la camaraderie hypocrite et la manipulation inavouée à l'égard des pensionnaires (...) qui fait mettre en veilleuse tous les conflits et toutes les contradictions».

- Un article «Liens affectifs ou rapports politiques ?»

- Un autre texte montre comment les premiers effets de la mise en place de «l'ordre psychiatrique» à l'école se traduisent par la tentative d'interner une lycéenne, active dans la lutte contre la réforme Haby.

EN VRAC :

- L'enjeu politique de la campagne : «Charte des

INFORMATION

internés». Premières prises de position, et organisation du mouvement.

- «A Moisselles, des internés manifestent».

- «Justice et Psychiatrie mobilisées contre une organisation populaire de la médecine».

- Et puis : «Chômage et psychiatrie». Le courrier des lecteurs, etc...

Le numéro : 3,50 francs pour tout un chacun, ou 0,50 francs pour tout interné ou pensionné. Abonnement : 10 francs quatre numéros. Abonnement de soutien 20 et 30 francs. Chèque à l'ordre de «Psychiatisés en lutte», BP 60 75 721 Paris-Cédex 15, comme toute correspondance.

DIRE

**NON AU SYNDICALISME DE
COLLABORATION DE CLASSE !**

C'EST DIRE

**NON A L'INTEGRATION DE LA CFDT
DANS UNE CONFEDERATION EUROPEENNE
DOMINEE PAR LE DGB !**

CAR

**LE «SYNDICALISME» DU DGB (RFA) C'EST LA GESTION
DU CAPITAL ET LA REPRESSION CONTRE LES TRAVAILLEURS**

La classe ouvrière d'Allemagne n'est pas au paradis !

Un certain nombre d'éléments, membres du PS ou navigant dans ses eaux, s'efforcent de nous présenter la RFA dirigée par la social-démocratie de Brandt et maintenant Schmidt, comme un pays «avancé» où la classe ouvrière aurait un sort

bien préférable à celui des ouvriers de France. Le comble de cette intoxication a sans doute été atteint par les gens du PS de Mulhouse (et leurs acolytes profondément marqués par la CFTC) agissant au nom du Syndicat des Métaux CFDT.

UN INADMISSIBLE SOUTIEN

Ces gens-là, qui se sont déjà fait remarqués par leur zèle contre-révolutionnaire en s'acharnant à exclure de la CFDT des syndicalistes révolutionnaires de la SACM, ont choisi de passer la brosse à reluire à l'Allemagne «socialiste» de Bonn, en pleine campagne de la CGT d'Alsace contre les «interdictions professionnelles» (exclusion de certaines professions et notamment de toute la Fonction Publique des «radicaux»,

c'est-à-dire des militants révolutionnaires ou progressistes ou simplement... soupçonnés de l'être !)... Prouvant ainsi vers quel «socialisme» ils tournent leurs regards, ces sociaux-démocrates n'ont rien trouvé de mieux que la tarte à la crème des «hauts salaires» et des «bonnes conditions de travail» qui règneraient en RFA grâce au PS d'outre-Rhin. Or, quelle est la situation réelle ?

DES CONDITIONS QUI SE DEGRADENT !

Le chantage à la crise que nous avons connu dans notre pays existe aussi en RFA, dans des formes sans doute encore plus cyniques : le chancelier Schmidt lui-même ne déclarait-il pas en pleine période de chômage prolongée, devant l'Assemblée d'Entreprise de Krupp à Brême à la fin de l'année dernière : «*Les profits d'aujourd'hui, sont les investissements de demain et les investissements de demain, sont les emplois d'après-demain*», justifiant ainsi d'une phrase le refus obstiné des magnats de l'industrie allemande de

consentir des augmentations de salaire rattrapant la hausse des prix. Le coût de la vie en RFA doit être globalement apprécié comme nettement plus élevé en RFA comparativement à la France : les prix des loyers, par exemple, y sont plus élevés ainsi que ceux, globalement, de l'alimentation, qui comme en France, a été le poste le plus frappé par la hausse des prix.

Ensuite, la dernière période, et les dernières négociations salariales ont vu les directions syndicales conclure



des contrats avec les patrons révalorisant les salaires en-deça de la hausse des prix ! Enfin presque 30 % des ménages ne touchaient pas en 74 le minimum vital pour vivre (en RFA, ce minimum vital est apprécié pour une personne à mille francs, pour une famille avec enfants à 1 800 francs au moins...). Ce qui resitue le chiffre du salaire moyen ouvrier comparé à la situation en France.

En fait, c'est le chômage qui a frappé le plus lourdement la classe ouvrière allemande. Plus d'un million de chômeurs sont ainsi officiellement recensés en RFA, et malgré les promesses du gouvernement qui veut rassurer à la veille des élections, rien ne garantit que cela va résorber ou même ne pas se développer.

Alors que dans le textile, les chiffres d'emplois sont passés de 490 000 à 385 000 en quelques années, alors que Volkswagen a dégraissé ses effectifs de pas moins de 25 000 (!!!) personnes, alors que le quart des chômeurs recensés a perdu son emploi à la suite de faillite, malgré tout cela, les patrons allemands continuent de prévoir de nouveaux licenciements. Dans des usines, les cadres ont mis sur pied la liste du personnel «non indispensable» et qu'ils ont l'intention de licencier en

échelonnant jusqu'en 78. Ailleurs, les directions d'entreprise multiplient les projets pour pouvoir rationaliser la production et l'étendre sans avoir à embaucher.

Mais dans la dernière période, pour faire baisser artificiellement le nombre des chômeurs, et surtout pour faire baisser le montant des allocations versées, le ministre du travail a fait adopter des dispositions draconiennes : n'a plus droit aux allocations pendant plusieurs semaines :

- celui qui refuse un emploi qui ne correspond pas à sa profession,
- celui qui refuse un emploi qui est plus éloigné de son domicile que le précédent,
- celui qui refuse un emploi où les conditions de travail sont plus défavorables,
- celui qui refuse un emploi où le salaire net est inférieur à son salaire précédent.

Avec de telles mesures aussi draconiennes, l'office fédéral du travail coupe les allocations à 44 200 travailleurs qui pendant plusieurs semaines se sont vus privés de toute ressource !

On le voit dans les faits, la classe ouvrière française n'a rien à envier à la classe ouvrière allemande.

QU'EST-CE QUE LE DGB ?

(CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS ALLEMANDS)

Des gestionnaires du capitalisme

A l'heure actuelle, le DGB est très certainement l'organisation syndicale la plus riche du monde entier. Au lieu d'utiliser les fonds à leur but initial, de soutenir les luttes revendicatives des ouvriers allemands, les directions syndicales ont effectué des investissements dans des secteurs économiques divers. Comme leur statut juridique interdit au DGB et à ses Fédérations cette utilisation des capitaux syndicaux, de multiples sociétés fiduciaires ont été créées.

Par ce biais, les syndicats sont propriétaires de la plus grande société immobilière de la République Fédérale, la «Neue Heimat». La «Bank für Gemeinwirtschaft», propriété du DGB, arrive au quatrième rang des organismes bancaires de la RFA ayant vu ces dernières années une expansion considérable. De même les syndicats contrôlent un large secteur des assurances et ont des participations à des «holdings», s'étendant ainsi à d'autres branches : maisons d'édition, brasseries, pêcheries en haute mer, compagnies de tourisme, etc... La presse syndicale (DGB et Fédérations) compte en tout plus de 70 publications régulières. Son tirage n'est dépassé que par le tristement célèbre empire «Springer» (BILD). Le DGB représente un véritable trust financier qui, de par son importance se situe à un rang que peu d'entreprises industrielles ou financières de l'Allemagne Occiden-

tale arrivent à dépasser. Un très grand nombre de dirigeants et de cadres syndicaux sont entrés dans les conseils d'administration de la Ruhr ou prirent des postes de directeurs du travail, un poste d'ailleurs grassement rémunéré. Matthias Breuer, dirigeant syndical et directeur du travail de la RWE, le plus gros trust d'énergie de la RFA, perçoit pour ces fonctions de chef du personnel 700 000 NF par an. Il en garde la presque totalité et n'en remet qu'une petite partie au syndicat.

Un autre exemple :

Friedrich Kübel qui représente le syndicat IG Metall au comité de surveillance du trust Thyssen, est également vice-président de la section Basse-Rhénanie du syndicat patronal de la sidérurgie.

Il n'est pas rare qu'un dirigeant du DGB soit représenté, par exemple, dans une dizaine ou plus de Conseils d'administration (y compris ceux des sociétés qui appartiennent totalement ou en partie aux syndicats). Ce cumul de fonctions a donné naissance à une nouvelle couche de «managers» syndicaux qui initialement partis sous la bannière de la «socialisation» des grandes entreprises de l'acier et du charbon, se sont «capitalisés» peu à peu en veillant à la bonne marche économique et financière de «leurs» entreprises, donc au bon rendement du capital.

La cogestion a eu des effets désastreux sur le mouvement ouvrier allemand. Elle a surtout renforcé l'appareil syndical, dont nous avons vu la véritable nature. La social-démocratie a reçu par ce biais des postes de commande dans l'écono-

mie allemande en échange contre le désarmement idéologique et matériel de la classe ouvrière.

Certains chefs syndicaux sont montés jusqu'aux fonctions de ministres (Leber, Arndt).

La cogestion

Votée le 21 mai 1951, la première loi sur la cogestion prévoyait pour les entreprises minières et sidérurgiques employant plus de mille personnes une représentation paritaire des actionnaires et des salariés dans les conseils de surveillance (correspondant aux conseils d'administration en France) et la nomination d'un directeur du travail au sein de la direction.

Les représentants des salariés sont au nombre de cinq et parmi eux, deux seulement, un ouvrier et un employé, doivent appartenir à l'entreprise, les autres étant des délégués (fonctionnaires) syndicaux. Mais ces cinq «représentants du travail», bien que théoriquement élus par le personnel, sont soumis à l'agrément de la Fédération syndicale concernée. Elle a pratiquement le droit de nommer les délégués, ce qui a renforcé considérablement la dépendance de la base vis-à-vis de l'appareil.

Le directeur du travail est en droit et en fait un membre de la direction d'une entreprise, c'est-à-dire patron, remplissant les fonctions du chef du personnel.

Une nouvelle loi (votée le 18 mars 76) entre en vigueur en juillet.

Elle concerne toutes les entreprises de plus de deux mille personnes, sauf

les maisons d'édition de journaux, au total 650. Représentants du capital et représentants des salariés seront en nombre égal au sein des Conseils de surveillance. Mais en cas d'égalité de voix, les actionnaires auront le dernier mot. Le capital garde donc le contrôle face au puissant syndicat. Par rapport à la loi de 1951, de même la position du directeur du travail est différente.

Comme les autres membres de la direction, il est élu par la majorité du comité de surveillance, au cas échéant contre les voix des représentants des salariés.

La tactique est claire : en développant l'actionnariat ouvrier, la «participation» (chère à De Gaulle !) la social-démocratie (tout en cherchant à illusionner sur la nature du pouvoir en RFA) vise à attacher l'ouvrier à l'entreprise, à le persuader qu'on ne fait pas grève contre soi-même !

Ainsi, entre 1958 et 1968, en vingt ans, on ne compte que 900 grèves en RFA, tandis qu'en France une seule année relativement calme de conflits sociaux avait vu déjà 950 grèves.

Ces chiffres montrent l'efficacité du syndicat allemand comme «partenaire social» du patronat contrôlant étroitement les mouvements revendicatifs des ouvriers allemands.

Le programme de lutte du «groupe d'opposition syndicale» OPEL-Bochum :

«Le Groupe d'Opposition Syndicale n'est pas un parti politique, mais un front d'unité syndicaliste qui défend les intérêts des travailleurs. Sa ligne, c'est la lutte des classes ; son programme, un programme de lutte de classes.

Les oppositionnels militent dans le DGB tant qu'ils n'en ont pas été exclus (à vie ou pour telle ou telle fonction). Le G.O.S. regroupe ces camarades et les exclus oppositionnels en une même lutte...

Notre programme comprend des revendications concrètes, telles que l'amélioration des horaires de travail, amélioration des ateliers, la question des cadences à la chaîne, etc...

Nous luttons aussi contre la BYG (loi sur «l'organisation sociale de l'entreprise») et la «paix sociale» ; et

donc également pour l'amélioration des Comités d'Entreprise, leur transformation. Un point important du Programme, c'est la lutte pour les droits : droit de grève, égalité des droits entre Allemands et immigrés, etc... Nous nous heurtons sur ce terrain à la social-démocratie.

«Notre intervention vise aussi à un point de vue d'ensemble, extérieur à l'usine, par exemple pour le Chili ou contre les interdictions professionnelles...

«Le G.O.S. n'est ni un syndicat révolutionnaire autonome, ni simplement une ligne de lutte de classe dans le DGB actuel ; c'est une alternative pour une nouvelle organisation syndicale, un regroupement des syndicalistes oppositionnels qui construisent leur unité !»

LE DGB : UN VERROU REFORMISTE CONTRE LA CLASSE OUVRIÈRE !

Le DGB fonctionne contre la classe ouvrière comme un appareil d'encadrement, muselant les luttes,

chassant les ouvriers combattifs hors du syndicat voire de l'entreprise...

L'encadrement des luttes

Encadré par un appareil syndical fortement hiérarchisé et centralisé, l'ouvrier allemand n'a aucun pouvoir, ni sur les négociations salariales, ni sur le déclenchement d'une grève. Seule la direction fédérale en décide. Quand, au mois de mars dernier, le contrat salarial dans la Métallurgie avait expiré, le syndicat concerné, l'IG Metall, s'est vu contraint, face aux pressions de la base, d'organiser dans les entreprises un vote sur les revendications. Malgré une propa-

gande aiguë du syndicat rappelant en permanence qu'il fallait se serrer la ceinture et ne pas mettre en danger la reprise économique, les travailleurs ont voté une augmentation minimum de 8,5 %. Cette consultation, purement démagogique avait pour but de tâter le terrain et préparer l'opinion des ouvriers. Dans les négociations tarifaires qui suivaient l'IEM et le patronat se sont mis d'accord sur une augmentation de 5,4 %.

A BAS LA CIRCULAIRE CHIRAC

Dans plusieurs administrations, notamment au ministère de la Justice, des affaires récentes (Ceccaldi, par exemple), tendent à faire croire à tous les fonctionnaires qu'ils seraient «soumis à une obligation de réserve». Or, cette obligation de réserve qui est invoquée par Chirac et Poniatowski n'est prévue par aucun texte. Pourtant, on nous en parle souvent pour nous dissuader de signer une pétition, de nous absenter pour nous rendre à une Assemblée Générale, de participer à un mouvement de grève... Dans ces occasions, certains chefs de service tentent de nous intimider et nous parlent de «prudence» ou de «sens des responsabilités». Tout cela est arbitraire, car nous avons des droits et nous devons les défendre.

En dehors de l'obligation de «discretion professionnelle» prévue par le statut (sur laquelle, il y a beaucoup à dire), nous avons le droit :

- d'exercer une action syndicale
 - à l'information syndicale sur le lieu de travail
 - d'obtenir pour défendre nos intérêts des dispenses de service et des autorisations d'absence...
- Quant au recours à la grève, il est, un droit expressément re-

connu par la Constitution, et seule une loi (et non pas une circulaire) peut la réglementer ou la limiter, comme la loi de 1963, d'après laquelle, «toute grève doit être précédée par le dépôt d'un préavis de cinq jours francs».

Tout ceci est d'ailleurs rappelé par une circulaire Chaban-Delmas du 21 octobre 1970 sur «les droits syndicaux dans la Fonction Publique».

Ceci dit, ce qui est inquiétant, la bourgeoisie ne s'embarassant pas de ses propres lois, c'est qu'aujourd'hui, des fonctionnaires sont sanctionnés pour manquements à l'obligation de réserve. En fait, en raison de leurs opinions, alors que le Statut de Fonction Publique et la circulaire Chaban-Delmas leur reconnaissent le droit d'avoir une opinion et de l'exprimer.

De plus, par des circulaires, Chirac et Ponia, tentent de restreindre les droits de réunion, d'affichage, ou d'expression par voie de presse... Si cette volonté de mise au pas se confirmait, nous n'accepterions aucune atteinte à nos libertés ! En toutes circonstances, toute pression pour nous dissuader d'exercer nos droits saura être combattue.

DES MILITANTS ET DÉLÉGUÉS CFDT-JUSTICE

**NON A «L'OBLIGATION DE RESERVE»,
PORTE OUVERTE
AUX «INTERDICTIONS PROFESSIONNELLES»**

Suite de l'article de la page 23

Après l'échec des négociations et d'une procédure d'arbitrage au sein d'une commission paritaire présidée par un tiers soi-disant «neutre», un délai obligatoire de dix jours s'interpose avant que la direction syndicale, et elle seule, puisse décider le déclenchement d'une grève. A ce titre, elle doit organiser un référendum parmi les syndiqués des entreprises touchées. Une majorité de 75 % des votants est nécessaire pour décider l'arrêt du travail. Mais même un résultat positif du référendum ne contraint aucunement à la grève. Le syndicat est toujours libre de reprendre les négociations et de chercher un compromis avec le patron. Toute grève spontanée en dehors de ce cadre est rendue pratiquement impossible par toute une série de stipulations prévues dans les statuts

du DGB et de ses Fédérations. Ainsi : «Tout syndicat dans le ressort duquel éclate une grève non décidée et non autorisée a le devoir d'agir par ses représentants pour amener une prompte reprise du travail...»

Mais les grèves «sauvages» de septembre 69 et de 1973 ont signalé la fin d'une période d'acceptation passive par la classe ouvrière des règles du jeu capitaliste. Si le syndicat a pu reprendre en mains la situation encore une fois en expulsant systématiquement les ouvriers les plus combattifs des syndicats et des entreprises, les ouvriers allemands ont fait une expérience précieuse pour l'avenir : pour imposer leurs revendications, ils doivent non seulement affronter les patrons et l'appareil répressif de l'Etat bourgeois, mais aussi cet appareil syndical.

LES 'INTERDICTIONS SYNDICALES' EN RFA

Déjà en 1921 sous l'impulsion du Parti social-démocrate, les syndicats allemands avaient décidé que chacun se présentant sur une liste autre que celles de l'ADGB (Confédération Générale des Syndicats Allemands) pourrait être exclu. Après 1928, ces mesures ont mené à plus de quinze mille exclusions, parfois de sections entières. Cette politique réactionnaire a eu sa suite après la victoire sur les fascistes. Après la demande d'interdiction du KPD en 1952 par le régime Adenauer, le DGB participe activement à la chasse aux communistes. Les syndicalistes présumés sympathisants devaient signer une déclaration désapprouvant les buts du communisme. Au Congrès du DGB en 73, ont surgi de nouveaux décrets d'incompatibilité, inspirés par le décret sur les extrémistes de 72, la base des interdictions professionnelles. Depuis 1973, toutes les Fédérations du DGB ont adopté ces décrets lors de leur Congrès. Si à la base, un courant assez important s'est opposé à ces décrets, le système électoral des délégués faisait que ce courant ne représentait aux congrès qu'une faible minorité. D'après ces décisions, l'adhésion aux Fédérations du DGB est incompatible avec l'appartenance à un certain nombre d'organisations marxistes-léninistes. Des centaines d'exclusions s'en sont suivies. Mais toute

opposition à la politique officielle du syndicat tombe pratiquement sous le coup de ces décrets. Les faux communistes du DKP sont les premiers qui demandent l'expulsion d'un syndicaliste révolutionnaire. La social-démocratie qui domine l'appareil syndical tolère le DKP tant qu'il joue son rôle de gendarme du consensus social.

Cependant, des listes oppositionnelles ont surgi en 72 et surtout en 75 remportant des succès importants (plus d'un tiers des voix à Opel Bochum). La «réponse» du syndicat (quatre cents candidats sur des listes non-autorisées par le DGB ont été exclus, ou menacés d'exclusion du syndicat) n'a pas empêché le développement de cette volonté alternative au réformisme dominant : le syndicalisme est à reconstruire en RFA car la collaboration de classe l'a pourri !

Alors, camarades de la CFDT, va-t-on construire l'«Europe syndicale» avec ces gens du DGB ? Va-t-on prendre d'eux des «leçons» ? La chasse aux sorcières (aux «coucou») engagée dans la Confédération n'en est-elle pas un sinistre avant goût ? A nous tous, syndicalistes opposés à la collaboration de classe d'arracher la CFDT à de telles tentatives réactionnaires !



MENER
UNE VASTE
CONTRE-OFFENSIVE
POUR
L'ELARGISSEMENT
DES LIBERTES
ET DROITS
SYNDICAUX

**Défendons nos droits!
Développons nos luttes!**